

**Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse**

**CAHIER THEMATIQUE**

**« EXPERIMENTATIONS RELATIVES A LA  
PREVENTION ET LUTTE CONTRE  
LE DECROCHAGE SCOLAIRE »**

**Mars 2011**



## **Fonds d'expérimentations pour la jeunesse (FEJ): Renouveler la politique en faveur des jeunes par l'expérimentation**

### **Le FEJ, c'est quoi ?**

Un « laboratoire de politiques publiques » qui parie sur l'intelligence des expériences de terrain, en les évaluant de manière scientifique pour apporter la preuve de leur efficacité.

### **Pourquoi ?**

Pour répondre à l'urgence d'une politique cohérente et concertée en faveur des jeunes de moins de 25 ans, sur la base des recommandations du livre vert « reconnaître la valeur de la jeunesse » (été 2009).

> Pour apporter la preuve de la réussite d'un nouveau programme avant son éventuelle généralisation.

### **Comment ?**

> Par le biais d'appels à projets thématiques lancés à toute structure publique ou privée désireuse de proposer une action innovante ou de réformer des dispositifs existants pour les rendre plus efficaces.

*Une structure porteuse de projet + une équipe d'évaluateurs = des expérimentateurs  
Une idée innovante opérationnelle + un protocole d'évaluation = une expérimentation*

### **Qui propose et met en œuvre les projets innovants ?**

> Des collectivités territoriales (conseils régionaux, conseils généraux, communes), des associations, des missions locales, des administrations, des universités...

### **Qui évalue les expérimentations ?**

> Des centres de recherche, des équipes universitaires, des cabinets privés.

### **Qui anime le fonds ?**

> **Un conseil de gestion** présidé par le ministre en charge de la jeunesse, auquel participent les administrations concernées et les partenaires privés impliqués dans la démarche : la fondation TOTAL et l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (UIMM). Il définit les thématiques prioritaires et décide de l'allocation des fonds.

> **Un conseil scientifique** présidé par Marc Gurgand. Il définit les modalités d'évaluation des différents programmes thématiques et émet des recommandations méthodologiques concernant les dispositifs expérimentés et leur évaluation. Il apporte également son expertise à la capitalisation des enseignements tirés des expérimentations.

> **Une équipe d'animation et de gestion** au sein de la Direction de la Jeunesse de l'Education Populaire et de la Vie Associative. Elle élabore les appels à projets, prépare leur sélection et assure le suivi des expérimentations retenues au niveau national. Elle anime le réseau des coordinateurs régionaux du fonds et prépare les conditions de généralisation par la capitalisation des résultats.

> **Des jurys composés d'experts**, d'acteurs de terrain et de scientifiques : ils rendent un avis sur les projets déposés.

### **En quelques chiffres...**

Le fonds est doté de près de 250 millions d'euros : 190 millions de subventions de l'Etat (crédits de la jeunesse et du Plan de relance) et 55 millions provenant de partenaires privés (50 millions de la Fondation Total, 3 millions de l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie – UIMM et 2 millions provenant d'entreprises ultra-marines).

A ce jour :

- 9 appels à projets lancés comportant 32 programmes thématiques
- Plus de 1500 projets déposés
- Près de 370 expérimentations sélectionnées au 1/01/2011

**Retrouvez toutes les expérimentations jeunesse sur [www.experimentationsociale.fr](http://www.experimentationsociale.fr)**

### Liste des projets expérimentaux FEJ

N° de projet	Porteurs de projets	Evaluateurs	N° de pages
AP1_057	AGROSUP DIJON	EDUTER RECHERCHE	4
AP1_074	APCIS	CABINET Effectif	5
AP1_076	Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines	Elie Gallon Consultant	6
AP1_098	ZUP de CO	PRISM	7
AP1_130	Région Rhône-Alpes	GESTE	8
AP1_185	Conseil Général de l'Eure/Inspection Académique	AUXIME	9
AP1_193	Rectorat de Nantes	GIP- MSHG	10
AP1_211	AFEV	Trajectoires Groupe REFLEX	11
AP1_213	AFEV	Trajectoires Groupe REFLEX	12
AP1_224	GIP Académie de Lille	COPAS	13
AP1_229	Ville d'Achères	Université de Versailles Saint Quentin	14
AP1_233	Rectorat de Lyon	COPAS	15
AP1_234	Rectorat de Lyon	COPAS	16
AP1_237	Région Aquitaine	Université Bordeaux2	17
AP1_247	Rectorat de Nice	Pluricité	
AP1_261	Préfecture, Rectorat et Conseil régional du NPC	COPAS	18
AP1_267	Ville de Saint-Denis	Bénédicte DELATAULADE	19
AP1_280	Université de Bourgogne	IREDU CNRS Université de Bourgogne	20
AP1_285	Ligue de l'enseignement de la Loire	Elie Gallon Consultant	21
AP1_298	Conseil Général du Nord	Cabinet CRESS	22
AP1_301	CMP Jean Wier – Centre hospitalier Théophile Roussel	CEREQ	23
AP1_339	PEP 78	Groupe AMNYOS/ONZUS	

Cahier thématique – Lutte et prévention du décrochage scolaire

AP1_353	Rectorat de Créteil	CEREQ	24
AP1_359	Mission locale de Marseille/Mission d'insertion EN	CEREQ	25
AP1_364	SOA XIII	Pluricité	26
AP1_373	GIP FCIP Académie de Rouen	COPAS	27
AP1_391	Rectorat de Clermont-Ferrand- GIP Auvergne	CEREQ	28
AP1_399	ARML Midi-Pyrénées	Cabinet CIRESE	29
AP1_408	Université du Havre	Agence d'urbanisme de la Région du Havre	30
AP1_415	Rectorat d'Aix-Marseille	CEREQ	
AP1_434	UR de la ligue de l'enseignement Midi-Pyrénées	Centre recherche en éducation- Université de Toulouse	31
AP1_452	Région Centre	CEREQ	32
AP1_456	Communauté Urbaine d'Arras	MULTICITE	33
AP1_463	Réussir moi aussi	PROPEDIA, IEP d'Aix en Provence	
AP1_492	Mairie de Paris	CREDOC	34
AP1_494	Rectorat de Basse-Normandie	CEREQ	35
APDOM1_02	Lycée Polyvalent Bel Air	Observatoire de l'innovation et de l'expérimentation des rectorats de la Réunion	
APDOM1_04	AMAFAR EPE	Université de la Réunion – CIRCI	
APDOM1_07	LEGTA Guadeloupe	CAHETEL Consulting	36
APDOM1_08	Fédération des associations rurales de la Réunion	Authentik Développement	
APDOM1_25	Agence locale d'orientation d'animation et de formation ALOA Formation	ECD Antilles	37
HAP_2	APFEE	Ecole d'économie de Paris	38
HAP_9	Académie de Versailles	Ecole d'économie de Paris	
APDIESES_11	Rectorat de Créteil	Ecole d'économie de Paris	

**PREDECAGRI**

**(AP1-57)**

**Présentation synthétique du dispositif**

Le projet PREDECAGRI a pour objectif d’impliquer l’Enseignement Agricole dans la prévention et le suivi du décrochage scolaire. Ce projet est basé sur 2 volets :

- Un volet « Repérer » qui doit mettre en œuvre, pour les établissements, un outil informatique de repérage et de suivi des élèves décrocheurs permettant le partage d’informations avec d’autres partenaires également concernés par le décrochage scolaire (Education nationale, Pôle emploi, Missions locales, etc.).
- Un volet « Accompagner » qui tourne autour de la prévention du décrochage pour les élèves ou apprentis, basé sur un suivi individualisé et de meilleurs liens avec les adultes relais.

**Point sur l’avancement du projet**

Initialement, le volet « Repérer » envisageait la mise en place d’un outil informatique spécifique à l’enseignement agricole avec une passerelle pour échanger les informations avec les autres systèmes. Début 2010, la décision a été prise d’utiliser, pour l’Enseignement Agricole, le module Sconet SDO de l’Education Nationale. Il sera expérimenté dans tous les établissements des régions pilotes dès la rentrée 2011. La partie « prévenir et accompagner le décrochage » commence à donner des résultats : les projets mis en place dans les établissements ont été expertisés au regard des apports de la recherche, ce qui permet d’entrevoir comment les améliorer afin qu’ils puissent répondre à tous les types de décrocheurs et d’envisager leur portage par des équipes complètes dans l’établissement et non par des individus isolés. Un DVD sera réalisé pour la rentrée 2011 pour présenter au grand public ce qu’on entend par décrochage scolaire, en se basant sur des témoignages éclairés par des chercheurs.

**Point sur l’évaluation du projet**

Le processus d’évaluation du projet « Prédécagri » suit parfaitement son cours. Les évaluateurs ont noué des relations régulières avec les porteurs du projet au sein d’Eduter comme dans les régions. Le comité de pilotage externe qui s’est réuni le 18 mars 2010 a validé la démarche proposée par l’équipe d’évaluation. Un premier recueil de données s’est achevé au début de l’été 2010 : 1 questionnaire auprès de 147 établissements, 3 monographies d’établissement, des entretiens avec les maîtres d’œuvre du projet, 1 questionnaire d’évaluation d’un séminaire organisé par l’équipe projet. Un second recueil de données a eu lieu cet automne : entretiens avec les correspondants régionaux et porteurs de projets. Un troisième interviendra après la fin du projet : 1 nouveau questionnaire, 3 monographies et des entretiens. Le rapport final sera rendu 6 mois après la fin du projet (soit en mars 2012).

<p><b>Structure :</b> AgroSup Dijon/Eduter Ingénierie  <b>Contacts :</b> Michèle Bargeot -Estelle VEUILLEROT</p>	<p><b>Structure :</b> AgroSup Dijon / Eduter Recherche  <b>Contact :</b> Claire Tourmen</p>	<p><b>Public visé :</b> Elèves et apprentis de l’Enseignement Agricole   <b>Territoire :</b> France métropolitaine   <b>Parties prenantes :</b> AgroSup Dijon/ DRAAF SRFD,</p>
--	---	--

**LUTTE POUR L'ACCROCHAGE SCOLAIRE**

**ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES COLLEGIENS EN SITUATION D'EXCLUSION TEMPORAIRE ET DE LEURS PARENTS (AP1-74)**

**Présentation synthétique du dispositif**

Les objectifs du projet sont :

- \* Assurer la continuité du suivi éducatif.
- \* Donner un caractère éducatif à la sanction.
- \* Éviter le désœuvrement des élèves exclus compte tenu des dangers rencontrés au Clos St Lazare.
- \* Soutenir les familles qui ne peuvent assurer le suivi pendant l'exclusion temporaire.

Dispositif à l'échelon de Stains, conventions avec trois collèges (ZEP) dont un Etablissement priorité numéro 1.

Le dispositif d'accueil des élèves exclus fonctionne ainsi : l'élève exclu temporairement est orienté par le collège vers l'APCIS. Sa fiche de liaison indique la durée de l'exclusion et les devoirs donnés par les professeurs du collège. Si les devoirs sont terminés, l'après-midi est consacré à des activités socio-éducatives. Les parents sont rencontrés par l'association. Une évaluation et un bilan en fin de période sont réalisés avec l'établissement, le jeune et ses parents. L'APCIS reste en contact avec l'établissement et la famille durant toute la période d'exclusion. Ce projet est innovant dans la mesure où il apporte simultanément une réponse concrète durant le temps de l'exclusion, à l'inquiétude des parents, aux conduites à risques des jeunes (école de la rue) et au décrochage scolaire.

**Point sur l'avancement du projet**

En 2009-2010, nous avons accueilli 115 élèves. Depuis septembre 2010, nous avons accueilli au sein de la structure 79 élèves exclus temporairement (18 filles et 61 garçons) des trois collèges de la ville de Stains.

Nous sommes sollicités par plusieurs autres territoires (92 ; 93 ; 95 ; 44 ; 45 ; 84) pour mettre en place ce dispositif

Nous travaillons aussi en partenariat avec les assistantes sociales, avec l'éducation spécialisée, le PRE, l'équipe mobile de sécurité de l'Education Nationale. Nous avons recruté une éducatrice spécialisée pour renforcer l'équipe au regard de l'accroissement des effectifs accueillis et la charge de travail qu'implique ce dispositif.

**Point sur l'évaluation du projet**

- L'analyse de la genèse du partenariat et la place de l'APCIS.
- L'analyse du dispositif conventionnel et des positions respectives des acteurs.
- La description des processus et des modalités d'accueil des élèves exclus temporairement.
- Les résultats et les effets de l'accueil sur les situations des élèves concernés, la vie scolaire.
- La mobilisation des familles dans le dispositif.
- La définition ex-post des conditions de réussite.

Un rapport préliminaire est prévu pour l'été 2011 et les résultats fin 2012

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
<p><b>Structure :</b> APCIS</p> <p><b>Contact :</b> Zorica KOVACEVIC</p>	<p><b>Structure :</b> EFFECT IF P</p> <p><b>Contact :</b> François-Olivier MORDOHAY</p>	<p><b>Public visé :</b> Collégiens exclus temporairement et leurs parents</p> <p><b>Territoire :</b> STAINS</p> <p><b>Parties prenantes :</b> Trois collèges de la ville (Maurice Thorez, Joliot Curie, Pablo Neruda), Programme de Réussite Educative, ADSEA, Assistantes sociales, Equipe Mobile de Sécurité (Aulnay-sous-Bois).</p>

**LES LANGUES ETRANGERES : UN TREMLIN POUR L'AVENIR  
(AP1-76)**

**Présentation synthétique du dispositif**

Le projet « les langues étrangères : un tremplin pour l'avenir » est développé sous la forme d'une recherche action-action conjuguant l'expertise scientifique et pédagogique d'une université à la pratique des équipes de terrain, ce projet a pour but de tester sur 4 ans une cohorte des jeunes de la Troisième à la Terminale afin d'évaluer l'impact du programme de formation (stage linguistique et sensibilisation à l'ouverture internationale) sur le niveau scolaire et leur choix d'orientation pendant et après leur cursus scolaire.

**Point sur l'avancement du projet**

Le projet a débuté depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010. Lors des différentes rencontres avec les chefs d'établissements et leurs coordinateurs, nous avons décidé d'identifier les publics cibles sur la base du volontariat afin de limiter le taux d'abandon, de responsabiliser les élèves dans cette démarche de participation à un projet et d'avoir une hétérogénéité en terme de niveau linguistique et de milieu social.

L'information sur le projet d'expérimentation envers les élèves s'est faite de deux façons (selon les choix des établissements) : communication interne de l'équipe enseignante/intervention de l'équipe pédagogique de l'ILEI au sein des établissements. Ceci a aussi été l'occasion de mettre en place une réunion d'information avec l'évaluateur du projet afin d'informer les coordinateurs des établissements sur la procédure d'évaluation relative au projet. Au terme du mois de septembre 2010, nous avons obtenu les effectifs pour chaque établissement concerné, soit 120 jeunes au total. Ainsi, la première action du projet a été mise en place et s'est tenue du 25 au 29 octobre 2010. cette première action s'est déroulée sous le signe de la découverte des activités qui seront proposées tout au long du projet et du passage du test de niveau initial. En Février 2011, la seconde action s'est dans la continuité de la précédente.

**Point sur l'évaluation du projet**

Objectif : Il s'agit d'évaluer l'efficacité d'un programme de formation aux langues étrangères, des jeunes scolarisés dans des établissements en ZEP ou ZUS et, plus précisément, en quoi ces jeunes obtiennent de meilleurs résultats en langues, obtiennent de meilleurs résultats dans les autres matières, améliorent leur comportement scolaire en général, s'ouvrent vers des perspectives internationales, modifient leurs souhaits d'orientation après la 3<sup>ème</sup> et après le Bac..

Avancement : Tous les supports de recueil de données sont prêts.

Résultats préliminaires : fin d'année scolaire 2011/2012

Résultats finaux : fin d'année scolaire 2012/2013.

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<p><b>Structure</b> : UVSQ -ILEI <b>Contact</b> : Olivia LABORDE</p>	<p><b>Structure</b> : Elie GALLON Consultant <b>Contact</b> : Elie GALLON</p>	<p><b>Public visé</b> : les jeunes de la 3<sup>ème</sup> à la terminale. <b>Territoire</b> : Les Yvelines <b>Parties prenantes</b> :</p>

**GOMMONS LES INEGALITES  
(AP1-98)**

**Présentation synthétique du dispositif**

L'objectif est de prévenir le décrochage scolaire au collège, qui se manifeste à la fois par des mauvais résultats scolaires au Brevet et/ou par une orientation « subie ». Les élèves bénéficiaires sont accompagnés au travers d'un tutorat hebdomadaire et individuel de 2 heures par des étudiants de Grandes Ecoles et d'Universités bénévoles. Ce suivi est pluriannuel, gratuit et proposé au sein de l'établissement scolaire pendant les temps de l'accompagnement éducatif.-

**Point sur l'avancement du projet**

L'expérimentation a entamé sa deuxième année, certains élèves étant accompagnés de manière pluriannuelle. Il était prévu d'accompagner 250 élèves la première année, 168 la seconde. Ces objectifs ont été atteints et même dépassés, les collèges partenaires souhaitant augmenter le nombre d'élèves au sein du dispositif. Le recrutement des étudiants tuteurs a également progressé. La seule difficulté est la constitution d'une population témoin.

**Point sur l'évaluation du projet**

L'évaluation va nous permettre d'estimer l'efficacité du dispositif vis-à-vis des élèves mais aussi d'appréhender l'effet sur l'établissement.

Les résultats de la première année scolaire ne sont pas totalement diffusables en l'état. Le recueil des données étant encore partiel. Environ 80% des données ont été recueillies. Le recueil complet des données sera atteint grâce à la mise en place de nouvelles procédures afin d'éviter d'autres retards. Les premiers résultats intermédiaires seront disponibles d'ici juillet, les résultats de la deuxième année d'expérimentation seront disponibles en octobre 2011. Les résultats finaux seront disponibles en octobre 2012, à la fin de la 3<sup>e</sup> année scolaire.

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<p><b>Structure :</b> ZUP DE CO</p> <p><b>Contact :</b> Kévin André</p>	<p><b>Structure :</b> PRISME</p> <p><b>Contact :</b> Fabrice BODIN</p>	<p><b>Public visé :</b> Collégiens issus de milieux défavorisés</p> <p><b>Territoire :</b> Régions Ile-de-France, Centre, Bretagne</p> <p><b>Parties prenantes :</b> Collèges, établissements supérieurs</p>



**PLAN REGIONAL DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE  
ET LES SORTIES SANS QUALIFICATION EN RHONE-ALPES  
(AP1-130)**

**Présentation synthétique du dispositif**

Le plan régional de lutte contre le décrochage scolaire et les sorties sans qualification comporte 3 objectifs :

- 1 → renforcer le repérage, le suivi et l'accompagnement des lycéens professionnels en voie de décrochage
- 2 → renforcer les partenariats des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'accompagnement
- 3 → renforcer les modalités d'évaluation des projets mis en œuvre

Pour ce faire : 2,5 M€ consacrés en trois ans au soutien des 103 projets de prévention du décrochage de 137 établissements ; et mise en place d'une mission d'observation afin d'évaluer les évolutions des flux de décrocheurs et de mesurer les effets du plan régional sur la prévention au sein des établissements visés.

**Point sur l'avancement du projet**

Le plan régional de prévention du décrochage scolaire arrivera à son terme en juillet 2011. Le plan régional en faveur des jeunes de 16 à 25 ans pour le raccrochage en formation et pour l'emploi lui succèdera jusqu'en 2014. Ce nouveau plan s'appuie sur les constats suivants :

- un maillage des acteurs de l'éducation, de la formation, de l'orientation et de l'insertion sur les territoires, encore insuffisant à l'issue du plan (objectif 2) et qui sera renforcé par des projets non plus d'établissements mais partenariaux et de territoire.
- un suivi des parcours de formation et pour l'emploi des jeunes en voie de rupture ou ayant décroché insuffisant, d'où la nécessité des partenariats locaux, du soutien régional à des actions de raccrochage complémentaires au droit commun et un accompagnement des acteurs afin de favoriser la « formation tout au long de la vie ».
- les dispositifs de la politique éducative régionale intégreront les objectifs de prévention du décrochage et les actions efficaces conduites dans les établissements scolaires inscrits dans le plan de lutte contre le décrochage scolaire pourront s'inscrire dans d'autres dispositifs et ainsi continueront à être financées. Types d'actions : accueil et intégration des élèves, médiation culturelle, approfondissement du travail préparatoire à l'orientation, à la connaissance des filières de formation et des métiers.

**Point sur l'évaluation du projet**

Le suivi évaluatif du plan régional de lutte contre le décrochage scolaire et les sorties sans qualification permettra de mieux comprendre et analyser le rôle des projets des établissements (lycées professionnels et agricoles publics et privés) en matière de prévention des ruptures et d'accompagnement des transitions. Il doit également permettre de mesurer les effets du plan régional sur l'évolution des pratiques professionnelles (construction de parcours de qualification, d'adaptation des démarches pédagogiques et éducatives, d'approfondissement des coopérations pour favoriser le raccrochage...)

Les enseignements du suivi évaluatif seront utiles pour le prochain plan (2011-2014) orienté sur le raccrochage scolaire notamment en matière de veille et repérage du décrochage, de mobilisation des acteurs internes et externes, des conditions d'accueil des élèves, de meilleure capacité de mesure du phénomène du décrochage...

- Une restitution intermédiaire des travaux conduits (enquêtes quantitatives annuelles en ligne auprès de l'ensemble des établissements et enquêtes de terrain auprès 32 établissements) aura lieu devant la Mission d'observation dans le courant de juin 2011. La restitution finale se tiendra en septembre-octobre 2011 et le rapport évaluatif d'ensemble portant sur la période 2008 – 2011 sera produit avant la fin de l'année 2011.

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<p><b>Structure</b> : Conseil Régional Rhône-Alpes <b>Contact</b> : Michèle THEODOR</p>	<p><b>Structure</b> : Cabinet GESTE <b>Contact</b> : Daniel RIGAUD</p>	<p><b>Public visé</b> : lycéens des lycées professionnels et agricoles de la région Rhône Alpes <b>Territoire</b> : 8 départements de la région Rhône Alpes <b>Parties prenantes</b> : Partenaires signataires de la convention partenariale triennale : Rectorat de Lyon Rectorat de Grenoble DRAAF Union régionale des Missions locales</p>

**PLATEFORME DE RESOCIALISATION –**

**CREATION D'UN ESPACE INTERMEDIAIRE D'APPRENTISSAGE INDIVIDUEL ET COLLECTIF**

**(AP 1-185)**

**Présentation synthétique du dispositif**

Permettre aux jeunes en situation de décrochage scolaire de résoudre leurs difficultés et de révéler leurs potentialités grâce à un espace d'apprentissage individuel et collectif intermédiaire entre le collège et des expériences extérieures. Mise en synergie des partenaires autour du projet du jeune et de sa famille.

- Dispositif global :

- identification des jeunes en décrochage scolaire
- proposition d'un plan d'action individualisé, établi entre le jeune, sa famille et les partenaires signataires (semaine de rupture avec expériences, retour progressif vers l'établissement, accompagnement individualisé avec référent unique médiateur et coordonnateur, etc)

**Point sur l'avancement du projet**

Projet expérimental terminé depuis fin 2010

-

**Point sur l'évaluation du projet**

Le rapport d'évaluation a été transmis au Ministère. L'expérimentation développée avec l'aide du Fonds est achevée depuis la fin décembre 2010. Le rapport est centré sur la situation des jeunes suivis dans ce dispositif et la construction d'un avenir pour ces jeunes à partir d'un travail partenarial mobilisant les ressources locales bien au-delà du périmètre classique de la communauté éducative du collège ; cette plateforme de resocialisation a permis de faire bouger les représentations ces jeunes déscolarisés, d'éviter les ruptures avec l'institutions scolaire et de promouvoir une recherche d'avenir en appui sur les choix et les potentialités du jeune. Le travail partenarial a ouvert la voie à la mise en place d'un langage commun sur la situation de ces jeunes, le développement d'outils partagés et le fonctionnement d'instances de débat sur l'avenir de ces jeunes dans le contexte local.

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<p><b>Structure :</b> Conseil Général de l'Eure</p> <p><b>Contact :</b> Dominique SOULIER</p>	<p><b>Structure :</b> AUXIME-AREPS</p> <p><b>Contact :</b> Michel TACHON</p>	<p><b>Public visé :</b> jeunes de collège de 13 à 15 ans, garçons et filles, déscolarisés</p> <p><b>Territoire :</b> territoire rural, bocage normand</p> <p><b>Parties prenantes :</b> IA,CG27,CRIJ,communes,MECS</p>

## ESPADON

(AP1-193)

### Présentation synthétique du dispositif

UN OUTIL : Mettre en place des échanges d'informations informatisés permettant de révéler l'ensemble des jeunes sortis sans solution des systèmes de formation initiale. Ceci concerne donc plusieurs acteurs : l'Education nationale (EN), la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Pays de la Loire, la Protection Judiciaire de la Jeunesse et les partenaires de l'insertion : Missions locales, Pôle emploi, Conseil Régional des Pays de la Loire. Ces institutions sont favorables à ce projet et le formalisent actuellement dans une convention cadre qui intègre notamment cette volonté.

UNE ORGANISATION : l'ensemble du territoire est maillé par des « instances territoriales » qui est l'approche opérationnelle de la convention régionale interinstitutionnelle. Ces instances sont destinataire de la liste zonée et doivent construire ensemble des réponses.

### Point sur l'avancement du projet

En raison du développement d'un outil national reposant également sur une organisation traduite par une circulaire interministérielle (9 février 2011), le projet ESPADON n'a plus d'existence.

Les partenaires sont en attente d'une mise en œuvre dans contextes différent de notre animation initiale.

### Point sur l'évaluation du projet

Le projet n'ayant pas été mené à son terme, l'évaluation ne peut pas porter sur les résultats attendus (repérage des jeunes « sans solution », état des transferts et du suivi entre les différents partenaires engagés, et comparatif avec l'état du repérage par l'Education nationale avant le lancement de l'expérimentation). L'évaluation ne porte donc que sur la réception de l'expérimentation par les acteurs impliqués, à travers les entretiens réalisés pendant la période du contrat. Elle met en avant des aspects positifs (mise en œuvre effective d'un partenariat, notamment au niveau local des bassins de formation), mais aussi plusieurs limites de cette expérimentation (engagement inégal des acteurs sollicités au départ, faiblesse du diagnostic initial, et surtout manque de cohérence entre le fort engagement des acteurs au niveau régional et le faible soutien de cette action au niveau national, en particulier du côté du Ministère de l'Education nationale).

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
<p><b>Structure :</b> Rectorat de Nantes – GIP FCIP Expérience</p> <p><b>Contact :</b> N. MADIOT</p>	<p><b>Structure :</b> CREN (Centre de Recherche en Education de Nantes) – Université de Nantes</p> <p><b>Contact :</b> Pierre-Yves Bernard</p>	<p><b>Public visé :</b> ensemble des jeunes sortis sans solution des systèmes de formation initiale</p> <p><b>Territoire :</b></p> <p><b>Parties prenantes :</b></p>

**ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE DE JEUNES EN FILIERE PROFESSIONNELLE  
(AP1-211)**

**Présentation synthétique du dispositif**

L'expérimentation a pour objet de prévenir le décrochage scolaire des jeunes en filière professionnelle à l'entrée en seconde professionnelle. Le public visé est donc constitué des jeunes entrant dans la voie professionnelle (LP) repérés par les équipes éducatives en situation de déficience de projet professionnel et par conséquent en risque de décrochage. Cet accompagnement spécifique de jeunes en filière professionnelle est expérimenté en région Rhône-Alpes (Lyon, Saint-Etienne), Poitou-Charentes (Poitiers), Provence-Alpes-Côte d'Azur (Nice).

**Point sur l'avancement du projet**

**Points forts :** Cette action est appuyée par la DGESCO et soutenue sur les académies où elle se développe dans le cadre de la déclinaison de notre convention d'objectifs avec le Ministère de l'Education Nationale. 64 jeunes ont été accompagnés en 2009 et 70 depuis la rentrée 2010 soit un peu moins de 140 jeunes au total sur un an et demi. Cet accompagnement à confirmer ou infirmer par l'évaluation apparaît aux yeux des partenaires et des jeunes suivis comme pertinente et complémentaire des dispositifs portés par l'institution scolaire.

**Points faibles :** Paradoxalement, alors que l'évaluation devait constituer un atout de l'expérimentation, elle s'est révélée être un facteur de complication et de retardement de la mise en œuvre de l'action. La passation du questionnaire et la constitution de groupes témoins ont notamment suscité de vives réticences de la part de certaines équipes enseignantes.

**Point sur l'évaluation du projet**

Document cadre de l'évaluation, le diagramme logique précise les objectifs visés par l'action et les indicateurs mobilisés pour savoir si oui ou non elles seront atteintes (exemple d'objectif et d'indicateur : aider le jeune à construire son projet professionnel, existence de discussion jeune/étudiant sur son projet de stage, de métier).

Le dispositif d'évaluation vise à questionner un groupe cible accompagné par des étudiants bénévoles et un groupe témoin non accompagné dans le même type de difficultés avec des questions communes en début et en fin d'année scolaire pour mesurer les évolutions et les écarts.

L'évaluation a pris du retard du fait des raisons mentionnées ci-dessus. Des premiers résultats intermédiaires pourront être produits à la fin du premier semestre 2011. Des résultats plus aboutis seront produits à l'automne 2011 et l'automne 2012.

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
<p><b>Structure :</b> AFEV <b>Contact :</b> Eunice MANGADE- LUNETTA</p>	<p><b>Structure :</b> Trajectoires Reflex <b>Contact :</b> Pascal Bavoux Valérie Pugin</p>	<p><b>Public visé :</b> Jeunes en première année de lycée professionnel en risque de décrochage <b>Territoire :</b> Région Rhône-Alpes (Lyon, Saint Etienne), Poitou-Charentes (Poitiers) PACA (Nice) <b>Parties prenantes :</b> AFEV, Ministère Education Nationale, lycées professionnels, lycéens, etc...</p>

**DISPOSITIF DE SECURISATION DES PARCOURS EDUCATIFS DES JEUNES EN FRAGILITE SCOLAIRE ET SOCIALE  
(AP1-213)**

**Présentation synthétique du dispositif**

Le projet consiste en un suivi de cohortes sur 3 ans de jeunes en fragilité scolaire et sociale à l'entrée et l'issue du collège repérés par les équipes enseignantes.

Un premier groupe est suivi sur les classes de CM2, 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>

Un second sur les classes de 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et la voie à l'issue du collège

Sur chaque site deux groupes sont constitués : un groupe cible (suivis par des étudiants bénévoles de l'AFEV) et un groupe témoin.

Les territoires concernés par l'expérimentation sont les suivants : Bretagne, Poitou-Charentes, Aquitaine, Nord-Pas-de-Calais, Normandie, Pays de Loire.

**Point sur l'avancement du projet**

A l'issue de la première année, il a été décidé que l'année N soit l'année 0 du projet correspondant à l'année de mise en place du dispositif d'accompagnement et d'évaluation. En effet, les équipes de l'AFEV et les étudiants bénévoles sont parties prenantes de l'élaboration du dispositif d'évaluation (constitution en lien avec les équipes enseignantes des groupes cibles et témoin, passation des questionnaires). La passation du questionnaire et la constitution de groupes témoins s'est avérée compliquée et prenante dans sa mise en œuvre au cours de la première année. La deuxième année, la situation s'est nettement améliorée. Nous avons ainsi conservé les cohortes constituées dès l'an N (qui deviennent la « cohorte 1 » et permis à une deuxième vague de jeunes suivis et témoins de démarrer à la rentrée 2010. Cette cohorte 2 a démarré en septembre 2010.

**Point sur l'évaluation du projet**

En début d'évaluation a été constitué le diagramme logique des intentions qui précise les objectifs visés par l'action et les indicateurs à mobiliser pour savoir dans quelle mesure ces objectifs ont ou non été atteints. Sur cette base, des questionnaires ont été élaborés, passés aux groupes cibles et témoins de CM2 et de 4<sup>ème</sup>. Ces mêmes questionnaires sont passés en début et en fin d'année scolaire pour mesurer les évolutions et les écarts entre groupe cible et groupe témoin.

L'année 1 du projet étant considéré comme « année blanche » du fait de la difficulté à mettre en place le projet, les résultats de l'évaluation seront produits pour la cohorte 1 au premier semestre 2011, et pour la cohorte 2 au dernier trimestre 2012.

Il s'agira de voir comment évoluent les réponses aux questions posées pour les enfants accompagnés par les étudiants bénévoles par rapport à ceux qui sont dans un même niveau de difficultés, mais qui ne sont pas accompagnés.

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
<p><b>Structure :</b> AFEV <b>Contact :</b> Eunice MANGADE- LUNETTA</p>	<p><b>Structure :</b> Trajectoires Reflex <b>Contact :</b> Pascal Bavoux Valérie Pugin</p>	<p><b>Public visé :</b> Jeunes en fragilité scolaire et sociale <b>Territoire :</b> Bretagne, Poitou-Charentes, Aquitaine, Nord Pas de Calais, Normandie, Pays de la Loire <b>Parties prenantes :</b> AFEV, Ministère Education Nationale, établissements scolaires, etc...</p>

**SYMSEER (SYSTEME MUTUALISE DE SUIVI DES ELEVES EN REGION)  
(AP1-224)**

**Présentation synthétique du dispositif**

Implantation d'un outil informatique sur 7 territoires expérimentaux de l'Académie de Lille, permettant à chaque établissement de repérer efficacement les élèves décrocheurs et les motifs de décrochage

**Objectifs :**

- Mieux connaître le décrochage scolaire et ses conséquences : repérage des diverses situations, suivi et prise en charge des jeunes concernés
- Réduire le nombre de jeunes sans solution de formation ou d'emploi par une meilleure coordination des acteurs concernés à l'échelle d'un bassin
- Développer au sein des établissements scolaires une véritable culture de prévention du décrochage et d'aide à l'insertion des jeunes

**Point sur l'avancement du projet**

L'outil Symser est déployé depuis la fin 2009. Sa mise en place permet une meilleure prise en charge du décrochage scolaire au niveau des établissements. L'un des points forts de l'utilisation de cet outil, c'est qu'il permet concrètement la mobilisation des établissements scolaires et le suivi de quatre populations de jeunes :

- **Les sans solutions** : jeunes scolarisés l'année précédente sans solutions cette année.
- **Les décrocheurs** : Jeunes scolarisés à la rentrée de cette année, mais déjà repérés par l'établissement comme sortant.
- **En cours de décrochage** : repérage d'élèves avec un lourd absentéisme
- **Elèves en collège** (moins de 16 ans) et encore scolarisés

L'autre point fort de Symser c'est qu'il a créé une dynamique autour du décrochage.

Quelques difficultés techniques concernant la typologie des élèves (élèves diplômés apparaissent dans SYMSEER) ont été rencontrées lors du lancement de l'outil. Elles ont été rapidement surmontées. Les informations ont été transmises aux établissements. Cela a permis de préparer la mise en place d'un nouvel outil national pour le suivi, le SDO.

**Point sur l'évaluation du projet**

Les premières étapes de l'évaluation (2009 et 2010) ont permis de vérifier si les établissements se saisissaient de l'outil proposé, et si celui-ci permettait effectivement d'assurer un meilleur suivi et un meilleur relais entre les EPLE, CIO et MGI. L'abandon de l'outil au profit de SDO dès cette fin d'année scolaire, annoncé en janvier 2011, a rendu cette approche en bonne partie caduque même si on peut penser que les coopérations déjà engagées vont se poursuivre.

Il s'agit aussi de voir comment ce projet a pu redynamiser les cellules de veille, la prévention du décrochage et l'aide à l'insertion, au sein des établissements, et comment ce travail s'articule avec les Cellules Techniques Locales (dans le cadre des Plateformes territoriales mise en place au travers d'un autre projet sur les mêmes territoires : PARTAJ. Cf la fiche relative à ce projet). C'est l'objet du travail en cours en 2011, et que nous poursuivrons au cours du premier trimestre de l'année scolaire prochaine. Les résultats de l'évaluation seront donc disponibles en décembre 2011.

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
<p><b>Structure</b> : Rectorat de Lille</p> <p><b>Contact</b> : Myriam Maserak DAET</p>	<p><b>Structure</b> : COPAS</p> <p><b>Contact</b> : Véronique PERSUY</p>	<p><b>Public visé</b> :</p> <p><b>Territoire</b> :</p> <p><b>Parties prenantes</b> :</p>

**PASSERELLE  
(AP1-229)**

**Présentation synthétique du dispositif**

- Prévenir le décrochage scolaire pour les adolescents d'âge collège.
- Prise en charge individualisée des jeunes en situation de pré-décrochage ou de décrochage
- Aide à la recherche de solutions d'orientation (mise en stage par un réseau d'entreprises partenaires, ateliers...).
- Remobilisation : suivi psychologique, suivi par un éducateur.
- Mise en place des parcours apprentissage (mobilisation des jeunes pour l'alternance avec une aide à la recherche d'un patron).
- Mise en place des ateliers de prévention du décrochage.

**Point sur l'avancement du projet**

- Un travail partenarial bien développé et un maillage territorial efficace permettant le repérage et la prise en charge des jeunes en situation de décrochage.  
 -Une dynamique qui a permis l'éclosion de projets complémentaires : les parcours apprentissage et les ateliers de prévention. D'autres projets sont en lancement : le groupe de parole parents et la permanence mensuelle d'appui psychologique.  
 Bénéficiaires de parcours personnalisés et des parcours apprentissages : 29 2009/2010, 43 à ce jour (2010 / 2011)-  
 -Bénéficiaires des ateliers de prévention : 110 (y compris lycéens).  
 Point faible : peu de mobilisation des entreprises pour la mise en stage. Refus de certains jeunes d'adhérer au dispositif.  
 -Interrogation : quelle pérennité ? Comment assurer le suivi des actions lancées ?

**Point sur l'évaluation du projet**

Ce que l'on cherche à apprendre de l'évaluation : Les différentes actions lancées dans le cadre du projet passerelle permettent-elles aux jeunes engagés de réintégrer un parcours de formation stable et qualifiant ? Les pratiques des professionnels engagés dans ces actions permettent-elles d'atteindre cet objectif ? Quels sont leurs effets sur les parcours de ces jeunes ?

Avancement de l'évaluation : Nous avons dressé l'ensemble des objectifs visés par les actions lancées à ce jour dans le cadre de ce dispositif. Nous réalisons une observation participante pour identifier concrètement le contenu de ces actions, le cadre dans lequel elles se déroulent. Nous confrontons ces données avec des entretiens que nous réalisons avec ces mêmes professionnels. Pour en comprendre leurs effets, nous avons retenus certains indicateurs selon les actions (Par exemple : trouver un CFA, un contrat en alternance...), et nous procédons également à des entretiens avec les jeunes.

Résultats intermédiaires : Finalisés en septembre 2010

Résultats finaux disponibles en juin 2011

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
<p><b>Structure</b> : Mairie d'Achères</p> <p><b>Contact</b> : Vincent Lardy</p>	<p><b>Structure</b> : Université de Versailles</p> <p><b>Contact</b> : Nicours Sandrine</p>	<p><b>Public visé</b> : adolescents de 12 à 17 ans</p> <p><b>Territoire</b> : ville d'Achères</p> <p><b>Parties prenantes</b> : Education nationale, mission locale, services municipaux, chambres de commerces, associations partenaires</p>

## STRUCTURATION DES COORDINATIONS LOCALES (AP1-233)

### Présentation synthétique du dispositif

Le projet de l'académie de Lyon vise à accélérer la structuration des plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs, à améliorer leur fonctionnement à travers une expérimentation des démarches et des outils opérationnels au service du repérage et de l'accompagnement des jeunes concernés.

L'ambition de ce projet est de pouvoir installer durablement des conditions de fonctionnement et d'organisation. Il s'agit de valider les méthodes qui soient les plus appropriées au repérage et au rattachement des jeunes «décrochés» à partir d'une mise en œuvre interinstitutionnelle et très largement partagée à tous les niveaux d'intervention : académique, départemental et local.

### Point sur l'avancement du projet

- **Phase préparatoire de mars à novembre 2010** a permis aux différents acteurs de s'approprier la démarche proposée et de préciser les conditions d'une mise en œuvre partagée de l'expérimentation. Cette phase a concerné en premier lieu les différents acteurs EN de l'académie, les Préfets, les directions régionales de l'Etat ainsi que les autres partenaires (collectivité régionale et l'URML en particulier)

- **Phase de mise en œuvre de décembre 2010 à février 2011** : négociation d'un accord de principe sur le périmètre des plates-formes (bassins de formation de l'EN) et de leur co animation ( 1 personnel EN + 1 autre partenaire) désignation des responsables départementaux et locaux par les IA-DSDEN et les Préfets, installation d'un pôle ressource académique constitué de 3 chargés de mission, organisation de deux réunions de lancement et communication d'un appel à projets expérimental auprès des 12 plates-formes qui comprend l'expérimentation d'un outil collaboratif. Mise en œuvre prévue en avril 2011.

### Point sur l'évaluation du projet

L'évaluation se porte principalement sur l'impact, l'efficacité, les effets directs et induits de :

- La mise en place d'une cellule de veille dans chacun des EPLE et sa capacité à repérer les élèves en risque de décrochage pour un suivi et des réponses adaptées ;
- La mise en place de coordinations locales réunissant l'ensemble des acteurs et ressources,
  - o pour repérer au plus vite les jeunes sortis du système de formation initiale en s'appuyant sur les données issues des établissements scolaires notamment,
  - o pour mobiliser l'ensemble des ressources et proposer à ces jeunes des réponses adaptées à leur situation.

L'évaluation, se décale dans le temps en cohérence avec l'avancée effective du projet qui se concrétise maintenant après +/- 1 an de mise à plat et de pré construction institutionnelle. Démarrage de l'évaluation des actions Avril 2011, résultats Sept 2012.

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<p><b>Structure</b> : Rectorat de Lyon à travers le GIPAL (Groupement d'intérêt Public de l'académie de Lyon)</p> <p><b>Contact</b> : Luc Maerten, Chef du Service académique d'information et d'orientation</p>	<p><b>Structure</b> : COPAS</p> <p><b>Contact</b> : Philippe Cormont</p>	<p><b>Public visé</b> : Tout jeune sortant sans diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire (scolaire et apprenti) est considéré comme décrocheur. Il s'agit des jeunes qui n'ont pas obtenu soit le bac général soit un diplôme à finalité professionnelle classé au niveau V ou IV de formation.</p> <p><b>Territoire</b> : les 12 bassins de l'académie de Lyon</p> <p><b>Parties prenantes</b> : Tous les partenaires impliqués dans la formation, l'accueil, l'information et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes aux niveaux local, départemental et régional.</p>



**REUSSITE DANS LE PARCOURS BACPro/BTS  
(AP1-234)**

**Présentation synthétique du dispositif**

Le projet de l'académie de Lyon vise à assurer le maintien des élèves de Baccalauréat Professionnel, filières tertiaire administratif et commercial, jusqu'au terme de leur formation et à développer leur accès et leur réussite en BTS.

Les principes fondamentaux du projet : 1. Une mise en réseau de 8 LP et de 10 LEGT organisés en 6 pôles de formation concerté ;  
2. Le développement et l'expérimentation d'une ingénierie pédagogique adaptée aux besoins des élèves et étudiants associant étroitement des équipes de LP et LEGT pilotées par les corps d'inspection IA-IPR et IEN-ET/EG ;  
3. Toutes les disciplines sont concernées, enseignement général et professionnel aux deux niveaux de formation.

Un des enjeux du projet est de faire collaborer différents acteurs des établissements : les enseignants de LP et les enseignants de LEGT, les personnels de direction et les différents corps d'inspection IA-IPR et IEN-ET/EG au bénéfice de la réussite des élèves.

**Point sur l'avancement du projet**

Une 1<sup>ère</sup> phase d'information de mars à juillet 2010 en direction des chefs d'établissements concernés par l'expérimentation : communication sur les enjeux, les principes et les actions à prioriser en fonction de l'étude des résultats en BTS des étudiants originaires de Bac Pro (renfort disciplinaire en langues, stages linguistiques, aide méthodologique, parrainage d'élèves de TBac Pro par étudiants de BTS, immersion d'élèves de TBac Pro en 1<sup>ère</sup> BTS, interventions croisées de PLP en BTS et de PLC en Bac Pro ... )

Une 2<sup>ème</sup> phase de démarrage de septembre à décembre 2010 : Elaboration et démarrage des projets d'actions par les 6 pôles de formation, expertise des projets par les corps d'inspection et réajustements en fonction des leviers d'actions à prioriser. Le cahier des charges précise que 60% du budget doit être consacré à l'ingénierie pédagogique en vue du développement et de la production d'outils innovants et transférables au-delà de l'expérimentation. Instruction pédagogique et financière des projets par une commission académique réunie 2 fois, le 15/10/10 et le 18/01/11.

Le 23 février 2011 : 1<sup>ère</sup> réunion académique d'échanges pédagogique encadrée par les corps d'inspection et regroupant les équipes des 6 projets, 60 participants

**Point sur l'évaluation du projet**

*Réalisé*

- Participation aux réunions académiques d'avril, juin, juillet, octobre 2010 et février 2011
- Rencontre en novembre avec l'un des lycées concernés, entretiens téléphoniques avec d'autres, concernant les conditions de démarrage du projet et sur des actions menées, y compris antérieures au projet.
- Analyse documentaire des projets et des premiers retours quantitatifs d'action. s

*Perspective*

- Intervention en appui aux établissements
- Observations des actions
- Entretiens avec les acteurs concernés
- Diffusion et traitement d'un questionnaire auprès des élèves

Le porteur a porté une attention particulière à l'appropriation du projet par tous les acteurs impliqués et notamment les enseignants, notamment dans l'élaboration concertée de nouvelles modalités de travail, pour que celles-ci soient à terme réellement «inscrites dans les pratiques et le fonctionnement des établissements, et puissent être diffusées plus largement ».

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<p><b>Structure</b> : Rectorat de Lyon à travers le GIPAL (Groupement d'intérêt Public de l'académie de Lyon)</p> <p><b>Contact</b> : Luc Maerten, Chef du Service académique d'information et d'orientation</p>	<p><b>Structure</b> : COPAS</p> <p><b>Contact</b> : Gilles Rivet</p>	<p><b>Public visé</b> : 320 élèves, dont 100 étudiants de 1<sup>ère</sup> STS de 5 spécialités (CGO, MUC, AG PMI/PMI, AM, NRC) et 220 élèves de T Bac Pro de 5 spécialités (compta/Secrét/commerce/services/vente)</p> <p><b>Territoire</b> : Les 3 départements de l'académie de Lyon : Ain, Loire et Rhône</p> <p><b>Parties prenantes</b> : Les équipes des 18 établissements impliqués, les corps d'inspections IA-IPR et IEN-ET et EG, les services d'orientation de l'EN, la Mission Ecole Entreprise, les entreprises des branches professionnelles concernées.</p>

**RESEAUX LOCAUX POUR LE PERSEVERANCE ET LA REUSSITE DES JEUNES AQUITAINS  
(AP1-237)**

**Présentation synthétique du dispositif**

Les objectifs sont d'encourager et de soutenir le partenariat et la mise en réseau des différentes institutions, structures et organisations qui localement interviennent sur «les décrochages», de façon à renforcer leur coopération. La Région expérimente cette démarche en accompagnant durant 2 ans l'action de 3 réseaux locaux pour repérer et accompagner les jeunes « décrocheurs » tout au long de leur(s) parcours. Des instances locales de repérage et de concertation sont expérimentées dans le Blayais, le Marmandais et les Hauts de Garonne.

**Point sur l'avancement du projet**

De nombreux retards dans la mise en œuvre du projet sont ont fait évoluer le projet initialement déposé. Les acteurs des 3 réseaux nous ont indiqué qu'ils n'avaient pas besoin dans un 1<sup>er</sup> temps de financements en termes de subventions pour des actions, mais un besoin en termes de soutien humain dans l'animation des réseaux. La Région Aquitaine a donc recruté 3 agents, coordonateurs des réseaux locaux pour la persévérance. Ils sont accueillis en mission locale, ou CIO, leurs missions sont : faciliter et accompagner le fonctionnement du réseau. (Organisation des réunions, réalisation des comptes rendus, communication des informations entre tous les partenaires). Ils ont également pour mission l'ouverture à de nouveaux partenaires, et le développement et la gestion des outils de repérage et de suivi du .public

**Point sur l'évaluation du projet**

-L'évaluation a pour objectif premier de mesurer la plus-value qualitative et quantitative de la mise en place de réseaux locaux, en vue de la généralisation de ceux-ci. Il s'agit de mesurer leur impact au niveau de l'efficacité de la prise en charge des décrocheurs (prévention, signalement et prise en charge) et au sein des pratiques professionnelles (collaboration, mutualisation...). De plus, d'un point de vue méthodologique, elle va permettre de déterminer les freins et moteurs de la mise en place des réseaux locaux. L'évaluation analyse en effet selon trois dynamiques et problématiques territoriales différentes, les différentes étapes de création, d'opérationnalisation et de fonctionnement des réseaux, étapes au sein des quelles impactent négativement ou positivement différents variables (organisationnelles, humaines, techniques, financières, ...). Cet apport méthodologique favorisera donc la généralisation de cette expérimentation.

- Le travail d'observation des réunions de travail collaboratif s'effectue sur les trois territoires et les entretiens des acteurs locaux s'organisent sur le territoire le plus avancé. Parallèlement, les acteurs initiateurs du projet et les responsables hiérarchiques de chaque structure participante aux réseaux sont sur le point d'être entretenus.

-L'évaluation se terminant en décembre 2011, les résultats seront finalisés au 1<sup>er</sup> trimestre 2012.

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<p><b>Structure :</b> Conseil régional d'Aquitaine</p> <p><b>Contact :</b> Vincent Le QUERE</p>	<p><b>Structure :</b> CFSSA</p> <p><b>Contact :</b> Cécile Plessard</p>	<p><b>Public visé</b> Jeunes en situation de décrochage sur 3 territoires expérimentaux:</p> <p><b>Territoire :</b> Blayais, Marmandais, Hauts de Garonne (rive droite de Bordeaux)</p> <p><b>Parties prenantes :</b> Les établissements scolaires, les CIO, les missions locales, la MGI, les PRI, des CFA, MFR, des associations, des collectivités.</p>

**PARTAJ  
(AP1-261)**

**Présentation synthétique du dispositif**

Le Plan d'Accompagnement Régional et Territorial pour l'Avenir des Jeunes, dit PARTAJ, émane de la volonté croisée de l'Etat (Préfecture de Région/Rectorat) et du Conseil Régional du Nord Pas de Calais de créer une continuité éducative à l'échelle régionale, de rassembler et de coordonner les efforts des acteurs pour un public sans solution d'insertion.

Pour se faire, **PARTAJ** est composé d'un volet prévention et d'un volet réparation au sein desquels on se concentre sur l'amélioration de l'orientation, l'information sur les formations et les métiers, le repérage de la lutte contre le décrochage ainsi que sur les obstacles pour l'accès aux formations et à l'emploi. L'idée principale est de décloisonner les modes d'interventions des institutions et des acteurs ce qui facilite l'élaboration de réponses individualisées à proposer. Cela est rendu possible grâce aux cellules techniques locales, mode opératoire du Plan, qui se déclinent sur les 5 plateformes territoriales retenues dans le cadre de l'expérimentation.

**Point sur l'avancement du projet**

Installation de cinq Plateformes territoriales (bassin d'emploi de Béthune-Bruay, Lens-Liévin Hénin Carvin, Roubaix-Tourcoing, Sambre-Avesnois et Valenciennes)

- Mise en place des cellules techniques locales sur chacune des plateformes territoriales. De septembre 2010 à mars 2011, ce sont 554 situations de jeunes qui ont été traitées en cette instance. Cette donnée ne contient pas les situations de jeunes traités en cellules de veille par les établissements scolaires.
- Mise en place de l'appel à projets d'initiative locale et de l'appel à candidatures pour les référents tuteurs fin octobre 2010. A ce jour, la mobilisation des porteurs de projets et des structures sur les appels à projets permettra potentiellement à 2651 jeunes, de bénéficier de l'action de PARTAJ,

Au vue de la durée de l'expérimentation, réunir, concilier et faire adhérer les différents acteurs à la méthodologie de travail proposée et à construire avec eux, a parfois été complexe mais nécessaire. En effet, il leur a fallu du temps pour que chacun d'entre eux puisse trouver sa place dans l'organisation du Plan et ce en fonction des spécificités de territoire.

**Point sur l'évaluation du projet**

L'évaluation porte

– sur le pilotage partenarial (Région, SGAR, Académie), au niveau régional comme au niveau de chaque territoire d'expérimentation, et leur cohérence/articulation.

– sur les modalités opérationnelles de repérage et de suivi des jeunes décrocheurs (Cellules Techniques Locales sur chaque territoire) impliquant différents acteurs (MGI, Missions locales, CIO, acteurs sociaux) et leur articulation avec les cellules de veille des EPLE

– sur les réponses apportées aux situations des jeunes, notamment au travers des dispositifs déjà existants et au travers de Projets d'Initiative Locale mis en place expressément dans le cadre de cette expérimentation, et l'accompagnement des jeunes par des référents-tuteurs inscrits dans le projet.

Il s'agira d'évaluer la pertinence et la cohérence des modalités de travail mises en place pour d'une part réduire le délai de prise en charge des jeunes décrocheurs, et d'autre part pour apporter des réponses adaptées aux situations

Les résultats de l'évaluation seront disponibles à la fin de la période d'expérimentation, soit à fin 2011.

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
<p><b>Structure :</b> GIP C2RP</p> <p><b>Contact</b> Y.OBRE et E.EKOBO</p>	<p><b>Structure :</b> COPAS</p> <p><b>Contact</b> Véronique PERSUY</p>	<p><b>Public visé :</b> Collégien, lycéen, étudiant, stagiaire de la formation professionnelle et apprenti</p> <p><b>Territoire :</b> 5 bassins d'emploi de la région Nord Pas de Calais : Béthune- Bruay/ Lens Liévin Hénin Carvin/Roubaix-Tourcoing/ Sambre-Avesnois/ Valenciennes.</p> <p><b>Parties prenantes :</b> Etat (Préfecture de Région/Rectorat) Conseil Régional, missions locales, milieu associatif</p>

**« MON COLLEGE EST DANS MON QUARTIER, LA VIE DE MON QUARTIER EST DANS MON COLLEGE »  
(AP1-267)**

**Présentation synthétique du dispositif**

La démarche quartier Plaine de la ville de Saint-Denis a proposé d'expérimenter une approche territoriale face à la question du décrochage scolaire sur le collège Iqbal Masih.

L'objectif est de consolider un réseau d'acteurs internes et externes au collège pouvant contribuer de manière participative et croisée à la lutte contre le décrochage scolaire. Ce maillage d'acteurs comprend : la communauté éducative du collège, les élèves, les parents, les partenaires institutionnels et associatifs du quartier, de la ville...

Deux axes de travail s'articulent :

- un volet « territoire » avec la mobilisation des acteurs externes au collège. Les actions territoriales sont animées dans le cadre du Projet Educatif Territorial.
- un volet « éducation » à travers une étude action menée en continu le temps de l'expérimentation

**Point sur l'avancement du projet**

- L'ensemble des actions déclinées dans le programme de l'expérimentation est mis en œuvre depuis la fin de l'année 2010. Certaines actions sont plus avancées que d'autres.

- **Volet éducation** : L'étude-action est largement avancée. L'étude de l'ensemble des leviers internes au collège pouvant contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire est terminée et va être prochainement présenté aux équipes du collège
- Réalisation d'une session de formation ADVP en direction des professeurs du collège en juin prochain
- **Volet territoire** : Poursuite des actions SMAC (Samedi matin au collège) mises en place par le chargé de mission Prévention jeunesse, avec le soutien de l'équipe des animateurs de rue.
- Réalisation d'ateliers CV en partenariat avec l'antenne Jeunesse et l'association Proximité dans le cadre de la recherche de stages obligatoires des 3<sup>ème</sup>.
- Partenariat avec le Club des Dirigeants : prise en charge des élèves par les entreprises du territoire, dans le cadre de la réalisation des stages obligatoires de 3<sup>ème</sup>.
- -Mise en place des ateliers « Estime de soi » en direction des élèves de l'élémentaire et du collège
- Poursuite du projet Conte en partenariat avec la médiathèque

**Point sur l'évaluation du projet**

Jusqu'à présent, l'évaluation externe a permis un accompagnement méthodologique sur la mise en place de l'ensemble de l'expérimentation ainsi que l'animation d'une réflexion globale sur les attendus du projet. En décembre 2010, la première évaluatrice a été obligée de quitter sa mission pour raison de santé. La nouvelle évaluatrice a repris la mission en janvier 2011. Le projet est ambitieux et vise à mettre en œuvre un nombre relativement considérable d'actions. L'évaluation, pour être réaliste, doit se concentrer sur quelques actions représentatives. Ces actions représentatives ont été définies au fil des divers comités techniques et comités de pilotage en 2010. Il s'agit de : - SMAC (« Samedi matin au collège ») piloté par la Maison de quartier - L'action conte avec la médiathèque - La Classe théâtre - L'axe relation avec les entreprises de Plaine Commune (via le Club des Dirigeants).

Un premier comité d'évaluation a eu lieu en mars 2011 qui a permis de définir collectivement les attendus du projet, les questions évaluatives et la méthode d'évaluation.

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
<b>Structure</b> Démarche quartier Plaine – Mairie de Saint-denis <b>Contact</b> : Nawelle Korichi	<b>Structure</b> : RESONANCE <b>Contact</b> : Bénédicte de Lataulade – sociologue	<b>Public visé</b> : élèves du collège Iqbal Masih <b>Territoire</b> : Saint-Denis (93) <b>Parties prenantes</b> : Le Collège et les acteurs territoriaux.

## STIMULER LES CAPACITES COGNITIVES POUR EVITER L'ECHEC SCOLAIRE (AP1-280)

### Présentation synthétique du dispositif

L'expérimentation vise à tester l'influence d'un programme musical sur les capacités cognitives et les compétences scolaires des jeunes élèves (en grande section de maternelle). L'hypothèse de base est que les activités musicales peuvent être un vecteur pertinent pour stimuler les capacités cognitives et agir positivement sur les compétences scolaires, notamment dans le domaine de la lecture.

Environ 500 élèves du département de la Haute-Savoie, scolarisés dans des zones socialement défavorisées sont concernés par cette expérimentation. Les élèves ont été répartis aléatoirement dans deux groupes : un groupe témoin (ou contrôle) de 261 élèves, et un groupe « expérimental » de 226 élèves. Tandis que les élèves du groupe expérimental pratiquent 2 heures de musique par semaine, en suivant un protocole très strict (programme « musique au quotidien », les élèves du groupe témoin bénéficient de pratiques ordinaires par rapport à la musique. L'étude se déroule sur 9 circonscriptions de Haute-Savoie, dans 30 écoles, soit un total de 46 classes. Les enseignants qui ont pratiqué le programme musique (élèves du groupe expérimental) ont été choisis aléatoirement parmi un ensemble de volontaires. La collaboration étroite avec l'Inspection académique de Haute-Savoie a permis de valoriser l'expérimentation au niveau local par la participation du porteur du projet au dispositif de formation continue des enseignants du premier degré dans le département concerné.

### Point sur l'avancement du projet

La première tranche du projet s'est déroulée comme prévu, le programme musical a été expérimenté dans les classes et les élèves ont été testés en janvier et juin 2010. De nombreuses rencontres ont eu lieu avec les acteurs de terrain en 2010 et l'expérimentation s'est déroulée dans les conditions optimales.

L'organisation du dispositif a respecté le planning prévisionnel et les acteurs, à différents niveaux (inspection académique, inspections de l'Education nationale des différentes circonscriptions, conseillers pédagogiques, enseignants) ont tous été impliqués dans le déroulement de l'expérimentation. Des rencontres fréquentes et régulières ont eu lieu au cours de l'année 2009-2010. A la fois sur les dimensions pédagogiques (application du programme musique) et méthodologiques (organisation et conditions de passation des tests).

### Point sur l'évaluation du projet

Des premiers résultats ont été produits sur l'évolution du niveau cognitif des élèves soumis à l'expérimentation en comparaison des élèves des classes témoin. Les élèves ont suivis en 2010-2011 pendant leur année de CP et ils seront à nouveau testés en mai 2011 sur les compétences scolaires. L'intérêt scientifique de l'analyse des résultats de mai 2011 est très grand puisque l'on pourra ainsi mettre à jour les liens entre musique-capacités cognitives et progressions scolaires dans les apprentissages fondamentaux.

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<b>Structure :</b> IREDU-CNRS <b>Contact :</b> Bruno SUCHAUT	<b>Structure :</b> IREDU-CNRS <b>Contact :</b> Bruno SUCHAUT	<b>Public visé :</b> enseignants des classes de maternelle <b>Territoire :</b> Haute-Savoie <b>Parties prenantes :</b> Inspection académique de Haute-Savoie

**PREVENTION DU DECROCHAGE SCOLAIRE – ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES EN VOIE DE DECROCHAGE OU DECROCHEURS POUR UNE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE  
(AP1-285)**

**Présentation synthétique du dispositif -**

Un accompagnement personnalisé et construit au sein d'une équipe d'horizon professionnels différents est proposé au jeune lycéen décrocheur ou en voie de décrochage. Il consiste en la réalisation d'un nouveau projet de formation et/ou d'insertion professionnelle ou la consolidation d'une ébauche de projet. (projet renforcé par des stages, des remises à niveau pour suivre l'éventuelle formation nécessaire, confrontation avec le monde du travail, recherche d'un patron et d'un contrat d'apprentissage ou d'embauche...).

**Point sur l'avancement du projet**

Actuellement 19 jeunes sont accompagnés sur 3 lycées dans le cadre de cette expérimentation, notamment par un tutorat personnalisé. Des contacts sont en cours de création avec les structures associatives locales pour apporter des réponses complémentaires aux problématiques de ces jeunes.

**Point sur l'évaluation du projet (à remplir par l'évaluateur**

- Objectif : Il s'agit d'évaluer l'efficacité de l'accompagnement de jeunes en voie de décrochage scolaire ou décrocheurs et plus précisément, en quoi : ils se re-mobilisent sur les apprentissages scolaires, accroissent leurs compétences, progressent dans l'élaboration d'un projet professionnel, accèdent à des stages, sont mieux protégés des risques de rupture sociale, bénéficient du soutien d'un tuteur.

- Avancement : Tous les supports de recueil de données sont prêts.

- Résultats préliminaires : fin d'année scolaire 2011/2012

- Résultats finaux : automne 2013

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<p><b>Structure :</b> Ligue de l'Enseignement de la Loire</p> <p><b>Contact :</b> Laurent Sue, Laetitia Prost</p>	<p><b>Structure :</b> Elie GALLON CONSULTANT</p> <p><b>Contact :</b> Elie GALLON</p>	<p><b>Public visé :</b> lycéens en voie de décrochage scolaire ou décrocheurs , en lycée professionnel</p> <p><b>Territoire :</b> Bassin Loire Sud : Saint Etienne, Rive de Gier</p> <p><b>Parties prenantes :</b> Ligue de l'Enseignement de la Loire, établissements concernés, MGI, Inspection académique de la Loire</p>

**ARTICULATION ENTRE PREVENTION SPECIALISEE ET EDUCATION NATIONALE POUR LUTTER CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE : « EVALUATION DE L'IMPACT DE L'ACTIVITE DES ACTEURS DE LIAISON SOCIALE DANS L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE DANS LE DEPARTEMENT DU NORD ».**  
**(AP1-298)**

**Présentation synthétique du dispositif**

Dans le cadre de sa politique de prévention spécialisée, le Département du Nord a développé depuis 1999 le dispositif Acteurs de Liaison Sociale dans l'Environnement Scolaire. La particularité de ce dispositif est de proposer l'intervention d'un éducateur du club de prévention spécialisée habilité sur le secteur du collège pour intervenir auprès de jeunes, pour moitié au sein de leur établissement et pour l'autre dans leur environnement global, le quartier.

**Point sur l'avancement du projet**

Les phases préparatoires (mobilisation des acteurs/ élaboration de la méthodologie et des outils) et opérationnelle (mise en œuvre de l'évaluation, entretiens et administration du questionnaire) sont achevées. Depuis janvier 2011, le projet est entré dans sa phase finale c'est-à-dire d'exploitation des données et de rédaction du contenu de l'étude. Il est important de souligner la bonne coopération et la qualité de la participation des personnels de l'Education Nationale et plus généralement de l'ensemble des partenaires.

**Point sur l'évaluation du projet**

- La phase de collecte d'information de terrain est terminée (environ 200 entretiens qualitatifs et 4000 questionnaires aux collégiens). Il reste encore quelques données d'activités issues des tableaux de bord de l'éducation nationale à collecter.
- L'évaluation va permettre de voir si un impact des ALSES sur le décrochage scolaire est perceptible : pour les collégiens (questionnaires, entretiens), pour les équipes éducatives des établissements (entretiens), à travers les tableaux d'activités.
- Elle permettra d'identifier les conditions de la réussite de l'implantation de postes associatifs dans des établissements de l'Education Nationale à forte culture de service public.
- Nous sommes en phase de rédaction du rapport final. La restitution est dépendante du calendrier du conseil général du Nord.

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<p><b>Structure :</b> Département du Nord  <b>Contact :</b>                      Karima ELKHADIRI, chargée de mission expérimentation jeunesse                      Peggy BOURDIN, Responsable Mission Prévention Jeunesse.</p>	<p><b>Structure :</b> Cabinet CRESS  <b>Contact :</b> Gilbert BERLIOZ, Consultant</p>	<p><b>Public visé :</b>                      Collégiens en risque de décrochage scolaire  <b>Territoire :</b>                      Bassin de Lille et de Dunkerque.  <b>Parties prenantes :</b>                      Association de Prévention Spécialisée du Nord.                      Les clubs de prévention les Alizés de l'AAE (Dunkerque) et Itinéraires (Lille)                      L'inspection d'académie du Nord.</p>

**ATELIERS PEDAGOGIQUES  
(AP1-301)**

**Présentation synthétique du dispositif**

L'Atelier Pédagogique propose à des adolescents décrocheurs un temps scolaire, en petit groupe, dans un lieu neutre, encadré par un enseignant et un éducateur spécialisé, associé à un accompagnement individuel.

Il s'agit d'un dispositif de reprise des apprentissages et d'accès au soin.

Il repose sur une collaboration entre le secteur de pédopsychiatrie, l'Education Nationale et les partenaires du réseau Maison des Adolescents, notamment la mairie de Nanterre.

**Point sur l'avancement du projet**

Le dispositif a pu accueillir des jeunes rapidement en raison de l'antériorité du travail de réseau. 45 jeunes ont été reçus sur les deux années 2009 et 2010, 30 d'entre eux ont fait un parcours de rescolarisation, sans exclusion.

Les jeunes âgés de 12 à 15 ans sont repérés par les partenaires : collèges, CIO, protection de l'enfance, associations, secteur, pédiatres, dispositif de réussite éducative... L'atelier a développé des liens avec les collèges pour maintenir des élèves (PAI) ou permettre une réinscription. Il travaille avec les autres dispositifs dédiés au décrochage : classes relais et ERS.

**Point sur l'évaluation du projet**

La pertinence du dispositif a été attestée, au regard de son utilisation par les partenaires du réseau et de son bénéfice pour les jeunes.

Le matériau d'analyse est constitué des entretiens semi-directifs auprès des jeunes, de leurs familles et des différents professionnels impliqués, des observations directes des réunions entre partenaires et des séances d'ateliers pédagogiques ainsi qu'une série d'indicateurs construits en collaboration avec l'équipe du CMP.

Une formalisation des indicateurs d'intervention et d'efficacité est en cours de coproduction entre les acteurs de l'expérimentation et l'évaluateur.

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
<p><b>Structure :</b> Centre Hospitalier Théophile Roussel</p> <p><b>Contact :</b> Dr Marie Gilloots</p>	<p><b>Structure :</b> CENTRE ASSOCIÉ CÉREQ DE CAEN</p> <p><b>Contact :</b> Gérard BOUDESSEUL</p>	<p><b>Public visé :</b> adolescents décrocheurs</p> <p><b>Territoire :</b> Nanterre et communes proches du 92</p> <p><b>Parties prenantes :</b> Education Nationale, Marie de Nanterre, Maison des Adolescents des Hauts de Seine, association Ephéta</p>



**PROFESSIONNALISATION DE LA LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE  
POUR UN DEVELOPPEMENT DES GROUPES D'AIDE A L'INSERTION DANS LES EPLE (GAIN)  
(AP1-353)**

**Présentation synthétique du dispositif**

L'expérimentation a pour objet d'aider les équipes éducatives des établissements scolaires à mieux **prévenir le décrochage scolaire**. Il s'agit de les former et de les accompagner dans leur démarche de constitution ou de fonctionnement d'un «**groupe d'aide à l'insertion(GAIN)**». Cette action doit permettre de repérer de façon précoce les jeunes en difficulté, de construire une méthodologie de travail en équipe intercatégorielle, d'apprendre à poser un diagnostic partagé sur la situation des élèves, ainsi qu'à construire et assurer le suivi de parcours de remédiation.

**Point sur l'avancement du projet**

- L'accompagnement des GAINS sur sites et les séminaires de regroupement inter – Gains ont permis la construction de méthodologies de travail, la mutualisation et les échanges de pratiques ainsi que l'élaboration d'outils de suivi.
- Les chefs d'établissement participants ont élaboré une stratégie de communication interne pour faire connaître et développer l'efficacité du GAIN.
- Une mallette d'outils pour construire ou relancer un GAIN d'établissement est en préparation
- Un séminaire de proviseurs aura lieu en mai pour tester une piste en vue de la généralisation

**Point sur l'évaluation du projet**

Ce que l'on va apprendre de l'évaluation :

Les résultats finaux de l'évaluation permettront d'identifier les effets du dispositif expérimental visant la lutte contre le décrochage scolaire sur les Gains (groupes d'aide à l'insertion) des établissements des groupes test et témoin. Sont pris en compte les effets différenciés de actions du dispositif, ainsi que ceux des facteurs exogènes et endogènes à l'organisation susceptibles d'impacter le fonctionnement des gains et l'efficacité du dispositif.

Avancement de l'évaluation :

Le suivi des effets du dispositif expérimental concernant les groupes test et témoin est en cours de réalisation conformément au programme de travail initialement déterminé.

Date prévisionnelle des résultats préliminaires :

- octobre 2011 : résultats provisoires concernant les établissements du groupe test

Date des résultats finaux :

- septembre 2012 : concernant les résultats généraux comprenant les établissements des groupes test et témoin.

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<p><b>Structure :</b> Rectorat de Créteil</p> <p><b>Contact :</b> Maryse Guilhem</p>	<p><b>Structure :</b> Céreq</p> <p><b>Contact :</b> Sophie Divay</p>	<p><b>Public visé :</b> Départements 77, 93 et 94</p> <p><b>Territoire :</b> élèves en risque de décrochage des lycées</p> <p><b>Parties prenantes :</b> Rectorat de Créteil, personnels des lycées, COPAS conseil et pratiques en analyses sociales</p>

**APIPAQ  
(AP1-359)**

**Présentation synthétique du dispositif**

Accompagner les jeunes, en dehors de l'institution scolaire et en lien avec elle, vers un projet de qualification correspondant à leurs potentialités par des mesures d'insertion ou de qualification adaptées au sein de trois plates formes d'accueil et de suivi du public concerné.

Développer l'efficacité de la coopération entre les partenaires du territoire autour d'un outil commun.

Réduire fortement les sorties du système éducatif sans qualification

**Point sur l'avancement du projet :**

Au total, 160 jeunes du groupe test ont été accueillis par les plateformes de suivi. L'objectif estimé au départ a donc été rempli. Parmi eux, plus de 50 ont été durablement re-scolarisés ou bien ont entamé une formation qualifiante à la suite de ce passage par une plateforme. En revanche, près de 25 se sont éloignés de l'accompagnement APIPAQ sans solution connue (déménagement, abandons, maternités...). Actuellement, plus de 80 jeunes font encore l'objet d'un accompagnement actif vers une solution qui leur permette d'accéder à un meilleur niveau de qualification, gage important pour la suite en termes d'insertion professionnelle comme sociale.

**Point sur l'évaluation du projet**

- L'évaluation de l'expérimentation sociale APIPAQ est la suivante : le volet quantitatif vise principalement, en comparant les résultats observés sur le groupe intervention et le groupe contrôle à mesurer l'efficacité du dispositif. L'évaluation qualitative permet de comprendre les processus.

- L'évaluation vise également une meilleure connaissance du phénomène du décrochage et de sa prise en charge par des entretiens qualitatifs avec les acteurs institutionnels et une approche quantitative et qualitative auprès des jeunes décrocheurs.

- Les entretiens auprès des acteurs institutionnels et l'enquête quantitative auprès des jeunes sur le contexte du décrochage sont achevés. Les entretiens auprès des jeunes sont en cours et l'enquête quantitative auprès des jeunes aura lieu à l'automne 2011.

- Les résultats de l'évaluation seront consolidés fin 2011 et diffusés début 2012.

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<p><b>Structure :</b> Mission Locale de Marseille</p> <p><b>Contact :</b> Daniel WEHRLE</p>	<p><b>Structure :</b> CEREQ</p> <p><b>Contact :</b> Bernard HILLAU</p>	<p><b>Public visé :</b></p> <p>150 jeunes déscolarisés</p> <p><b>Territoire :</b> Marseille</p> <p><b>Parties prenantes :</b> Sigma Formation</p>

**SO AVIGNON RUGBY A XIII**  
**AMELIORER LES DISPOSITIFS D'ORIENTATION ET LUTTER CONTRE L'ECHEC SCOLAIRE**  
**(AP1-364)**

**Présentation synthétique du dispositif**

- Aller au devant des enfants et des adolescents dans leurs quartiers.
- Etablir des conventions avec les écoles, les collèges, les centres sociaux et les lycées.
- Amener le sport et le rugby à XIII à proximité des jeunes.
- Acquérir de la confiance en soi et de l'estime de soi, travailler sur le respect, apprendre à refuser l'échec.
- Orienter et lutter contre l'échec scolaire grâce au sport, avec des éducateurs référents. INSERTION-FORMATION-EMPLOI.

**Point sur l'avancement du projet**

- Le repérage du public s'est fait grâce aux enseignants, éducateurs dans les quartiers sensibles.
- L'orientation et la lutte contre l'échec scolaire se font avec les jeunes, les familles, les enseignants et les éducateurs.
- Le déroulement de l'action se réalise sous forme d'entraînements, de règles simples à apprendre, individuellement et dans le partage avec les autres.
- On récompense les jeunes pour leur assiduité à l'école et au sport par des tournois hors quartiers, avec l'aide des familles.
- Les difficultés : nous avons trop de demandes et nous ne pouvons pas satisfaire la demande de tous les jeunes.

**Point sur l'évaluation du projet**

- Cinq questions évaluatives ont été identifiées au lancement du projet, après échanges avec le porteur de projet : Combien d'enfants issus des interventions en établissements scolaires participent aux Ecoles de Rugby Educatives, aux évènements organisés par le SOA XIII ? Combien s'inscrivent dans une pratique sportive durable ? Dans quelle mesure les Ecoles de Rugby Educatives ont-elles permis de transmettre les valeurs positives du rugby à XIII en termes d'implication personnelle et collective, de fair-play, de respect de l'autre et des règles ? L'intervention du SOA XIII sur les quartiers a-t-elle permis de faire sortir les jeunes touchés du quartier dans lequel ils vivent ? Les temps d'animation des Ecoles de Rugby Educatives permettent ils de repérer des problématiques sociales autres que sportives concernant les enfants présents, et de faire le relais auprès des partenaires compétents ? En quoi les temps d'animation des Ecoles de Rugby Educatives permettent-ils d'éviter des ruptures dans les parcours scolaires des enfants et, plus largement, des ruptures dans leurs vies ?
- Les travaux évaluatifs vont connaître un premier temps fort d'échange collectif et d'appropriation par les acteurs locaux lors d'un Comité de pilotage prévu pour le mardi 22 mars 2011. Des résultats préliminaires pourront alors être finalisés, suite auxquels une première version du rapport final sera produite au cours du dernier semestre de cette année 2011.

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
<b>Structure :</b> SOAvignonXIII  <b>Contact :</b> Jacky Tallet	<b>Structure :</b> PLURICITE  <b>Contact :</b> Pierre Grousson	<b>Public visé :</b> 8-17 ans mixte et handicapés et 18-26 ans mixte.  <b>Territoire :</b> Avignon 84  <b>Parties prenantes :</b> Le club, les écoles, collèges et lycées.

**PREVENTION DU DECROCHAGE SCOLAIRE ET ENTREE DANS LA VIE ACTIVE  
(AP1-373)**

**Présentation synthétique du dispositif**

Engager des coopérations nouvelles entre les différents réseaux pour améliorer le repérage et l'accompagnement des jeunes en rupture scolaire.

- Identifier les jeunes et les quantifier de façon fiable
- Croiser les informations pour aider les jeunes scolarisés à bénéficier d'une aide à la prévention du décrochage
- Accompagner ensemble les jeunes décrochés pour réduire le délai d'errance.

**Point sur l'avancement du projet** - La mise en œuvre du projet implique une exigeante disponibilité des acteurs. La dynamique et la coordination des acteurs qui s'est installée et se poursuit sur l'ensemble du territoire Haut Normand a permis de développer des échanges locaux, et de procéder à des croisements efficaces autour des cas individuels. Sur la zone pilote une expérimentation est en cours portant sur l'utilisation partagée du logiciel de la mission locale par le CIO et la MGI Cette expérimentation va permettre de transférer l'expérience acquise en gagnant du temps sur les modalités de partage et mieux accompagner le déploiement du S.I.E.I.

**Point sur l'évaluation du projet**

Le calendrier de l'évaluation a été respecté et les investigations correspondent globalement à ce que le protocole d'évaluation prévoyait. La dynamique du projet est positive et les rapports entre évaluateur / porteurs de projet sont très satisfaisants.

Les « résultats intermédiaires » de l'évaluation ont fait l'objet de plusieurs notes de synthèse depuis le démarrage et de temps de restitution avec les porteurs de projet. Il en sera de même pour les résultats finaux qui, au regard des 3 objets d'évaluation du protocole, permettront d'apprécier :

- √ La plus value et la qualité du partenariat et de la mise en réseau : un moyen efficace pour répondre aux enjeux du décrochage scolaire ?
- √ L'efficacité du dispositif de repérage des jeunes décrocheurs/décrochés
- √ La pertinence des réponses développées en direction des jeunes décrocheurs/décrochés :

Pour 2011, le protocole d'évaluation proposé est identique à celui prévu en année 1. Une première série de résultats devraient donc être restitués au cours du dernier trimestre 2011 (2<sup>ème</sup> année scolaire pleine de l'expérimentation) et en fin d'année 2011.

Porteurs du projet	Evaluateur	Divers
<p><b>Structure :</b> GIP FCIP Académie de Rouen pour l'aspect financier SAIO Rectorat de Rouen / ML Agglo de Rouen et ARML</p> <p><b>Contacts :</b> Vincent AUBER / Annie JEANNE/ Sylvie SAINT MARIE / Gil COTTENET</p>	<p><b>Structure :</b> COPAS</p> <p><b>Contact :</b> Samuel THYRION</p>	<p><b>Public visé :</b> Les jeunes en voie de décrochage et les décrochés qui ont besoin d'aide à l'insertion (voire à la qualification)</p> <p><b>Territoire :</b> Haute Normandie</p> <p><b>Parties prenantes :</b> DRAAF (SRFD), Région Haute Normandie, Association Régionale des MFR et Direction Enseignement catholique</p>

« PREVENIR LE DECROCHAGE SCOLAIRE ET ORGANISER LES COLLABORATIONS DANS L'ACADEMIE DE CLERMONT POUR SUIVRE LES JEUNES SORTIS DU SYSTEME SCOLAIRE DEPUIS MOINS DE UN AN »

(AP1 -391)

**Présentation synthétique du dispositif**

Le Rectorat de Clermont-Ferrand, en collaboration avec les Missions Locales (M.L.), a mis en place un dispositif d'accompagnement des jeunes décrocheurs dont les objectifs sont les suivants:

- Repérage des jeunes par les partenaires et suivi conjoint renforcé dans l'applicatif de la Mission Générale d'Insertion (M.G.I.)
- Déploiement des Cellules de Vieille Educative (C.V.E.) sur tout le territoire. Ces instances de régulation examinent et recherchent des solutions pour tous les jeunes signalés dans l'application
- Ouverture des C.V.E. à d'autres partenaires impliqués dans la formation et l'insertion des jeunes, dans le but d'élargir la gamme de solutions proposée
- Repérage et accompagnement des jeunes potentiellement décrocheurs en classe de seconde

**Point sur l'avancement du projet**

- L'ouverture de droits supplémentaires aux M.L., dans l'application de la M.G.I., a permis de renforcer le repérage, de mutualiser les informations collectées et d'améliorer les délais de prise en charge
- Les C.V.E. sont implantées aujourd'hui dans tous les bassins de formation et d'éducation, contribuant à un meilleur maillage du territoire et à un traitement identique sur toute l'académie. Les ML sont un relais privilégié pour l'accompagnement des jeunes qui n'ont pas de solution d'insertion ou de formation
- Le partenariat se développe : D.R.A.A.F., C.F.A., établissements privés sont ponctuellement invités en C.V.E pour asseoir une réflexion commune et proposer aux jeunes une gamme de réponses enrichie. D.R.A.A.F., D.R.J.S.C.S., D.I.R.E.C.C.T.E. et Armée sont désormais associées aux comités de pilotage
- La démarche de prévention ciblée sur les entrants en lycée est conduite par le S.A.I.O. et les C.I.O. avec le soutien des établissements scolaires. Elle est progressivement étendue à davantage d'établissements (recensement des élèves en risque de décrochage, réactivation des GAINS d'établissements et mise en place d'actions de remobilisation)

**Point sur l'évaluation du projet**

- Des enquêtes ad hoc par questionnaires ou par entretiens sont menées auprès des publics cibles pour reconstruire leur parcours scolaire et leur parcours de vie, identifier leurs difficultés scolaires et le processus de décrochage, établir leur réseau social en repérant leurs pratiques, les personnes ressources sollicitées et leur opinion sur le suivi organisé et leur projet.
- Un recours aux bases de données administratives (Base de l'application MGI, Base Élèves Académique, Base de gestion des missions locales) s'avère très utile pour identifier les publics cibles et pour compléter les questionnaires.
- Les entretiens avec les acteurs de terrain et les observations de CVE permettent de mesurer leur investissement et leur professionnalité, ainsi que l'ampleur du travail engagé avec les jeunes, mais aussi de tenter de cerner le fonctionnement des institutions dans le jeu de la coordination, les moteurs et les freins aux différentes phases du suivi selon la diversité d'appartenance institutionnelle et de contexte.

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<p><b>Structure :</b> GIP Auvergne  <b>Contact :</b> Françoise Chapon</p>	<p><b>Structure :</b> Centre associé Céreq de Caen  <b>Contact :</b> Gérard Boudesseul</p>	<p><b>Public visé :</b> jeunes en situation de décrochage ou sortis du système scolaire sans solution et sans qualification  <b>Territoire :</b> Bassins de formation de l'académie de Clermont-Ferrand  <b>Parties prenantes :</b> AMPA, SAIO et MGI</p>

**PASSEPORT ACCUEIL COMMUN  
(AP1-399)**

**Présentation synthétique du dispositif**

Réduire la période d'errance post-rupture scolaire des jeunes sortis sans qualification de la scolarité depuis moins de un an, réunir les conditions d'un parcours d'insertion plus efficace, en renforçant la coopération entre les structures de l'Education Nationale (CIO et MGI) et le réseau des Missions Locales.

Repérage et accueil commun des jeunes en RDV tripartite ML/CIO/MGI, diagnostic, orientation et prise en charge de l'accompagnement par un référent désigné à la fin du RDV avec le jeune. Mutualisation de l'offre de service

**Point sur l'avancement du projet**

Septembre à décembre : repérage et 300 heures d'accueil commun. 238 jeunes ont intégrés l'expérimentation en 2010 (245 en 2009). Evaluation par randomisation : moitié test, moitié témoin. A l'issue de l'Accueil Commun : 41 % des jeunes sont orientés vers la MGI ; 30 % vers la Mission locale ; 13% vers un maintien ou un retour en formation initiale ; 5% sont orientés vers l'alternance ou un stage Région

Les jeunes restants sont soit en attente d'une solution (projet de rescolarisation à préparer avec le CIO, proposition d'intégrer la MGI en second ressort) soit en situation inconnue / jeune à recontacter (arrêt maladie, refus d'accompagnement).

Fin 2010 : Fin échelonnée des accompagnements renforcés de la première cohorte de 2009 - renvoi vers le dispositif de droit commun.

Ponts forts : mobilisation pour un meilleur repérage, l'Accueil Commun=un partenariat renforcé (diagnostic croisé, mutualisation des offres de service ; élaboration de documents et d'outils communs ; une réflexion sur la mutualisation des services ; échanges des bonnes pratiques) ; signature d'un accord cadre EN/ML

Points faibles : les attendus de l'expérimentation encore insuffisamment partagés, échelles territoriales trop larges ; différences de cultures professionnelles et institutionnelles ; rigidité des procédures d'évaluation randomisée ; le flux d'entrée inférieur aux prévisionnel, le délai entre le repérage et le temps d'accueil commun

**Point sur l'évaluation du projet**

Les attendus : consolider et valoriser les biens fondés d'une pratique qui a déjà fait ses preuves depuis plusieurs années et modéliser des pratiques parfois existantes et renforcer le partenariat institutionnel. Structurer l'accompagnement et renforcer le suivi des parcours, notamment avec la mise en place d'un référent unique. Améliorer et fiabiliser la gestion de l'accompagnement en s'inspirant des apports de P3 (logiciel national ML). Décloisonner l'offre de service des divers partenaires de l'expérimentation. Renforcer le partenariat entre les Missions Locales et les diverses structures de l'Education Nationale (dont les établissements)

Principaux avantages reconnus à l'accueil commun

Possibilité pour le jeune de rencontrer le même jour et en même temps les 3 (ou 4) services concernés (ML, CIO, MGI + parfois Chambre des Métiers)= gain de temps et moins de déperdition dans la recherche d'informations

Le diagnostic de la situation du jeune est plus riche et pertinent (analyse croisée de la situation et mise en évidence de la solution la plus adaptée)

Trouver rapidement des solutions pour des jeunes sans qualification (proposition faite aux jeunes le jour même, avec la désignation de l'institution responsable de son suivi)

Les 3 acteurs de base impliqués dans l'accueil commun renforcent leur connaissance mutuelle sur les missions, les pratiques, l'offre. Edition et diffusion de plaquettes à destination du public et des professionnels, d'une brochure pour les professionnels sur l'offre de service de l'EN et des ML. Organisation d'une journée événementielle. Résultats finaux Janvier 2012.

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<p><b>Structure</b> : Association Régionale des Missions Locales Midi Pyrénées</p> <p><b>Contact</b> : Thierry GORSSE</p>	<p><b>Structure</b> : CIRESE</p> <p><b>Contact</b> : Guy CAUQUIL</p>	<p><b>Public visé</b> : Jeunes de plus de 16 ans ayant quitté depuis moins d'un an le système scolaire sans qualification et n'étant inscrit dans aucun système de formation ou d'insertion.</p> <p><b>Territoire</b> : Tarbes, Ariège, Grand Toulouse</p> <p><b>Parties prenantes</b> : ML, CIO, MGI</p>

**DECROCHAGE DES JEUNES – AGIR ENSEMBLE DANS LE PAYS LE HAVRE POINTE DE CAUX ESTUAIRE  
(AP1-408)**

**Présentation synthétique du dispositif**

Il s'agit d'un projet très partenarial impliquant plusieurs acteurs du décrochage, qui se propose de donner la parole à de nombreuses structures de suivi et traitement du décrochage, en milieu urbain comme rural autour du Havre.

L'objectif poursuivi est double : préparer un colloque à portée européenne qui fasse la somme des travaux et expériences en cours localement sur le décrochage ; donner la parole aux jeunes décrochés/décrocheurs afin de la présenter lors du colloque.

**Point sur l'avancement du projet**

Le projet est difficile à mener car il suscite plus de méfiance que d'empathie de la part des praticiens du décrochage et de leurs financeurs et pilotes. L'université n'est pas perçue comme un interlocuteur légitime par certains. Les actions en direction des jeunes sont sous dimensionnées par rapport à ce qui était prévu. Les acteurs locaux ont proposé un soutien fort pour la réalisation du colloque mais il tarde à se matérialiser. Quoi qu'il en soit, l'organisation du colloque avance normalement de par le pilotage de l'université du Havre en collaboration avec les équipes de recherche associées au CEREQ.

**Point sur l'évaluation du projet**

Cette évaluation donnera les indications sur :

- le processus d'élaboration du projet, sa « gouvernances », les interactions des acteurs et les effets produits sur son déroulement (décalages entre le prévu et le réalisé)
- la réalisation des éléments du projet : Etude, ateliers d'acteurs, colloque européen sur le décrochage
- les effets du projet sur les acteurs, partenaires, ainsi que sur les jeunes.
- Des résultats préliminaires ont été fournis en juillet 2010 et janvier 2011. Les résultats définitifs seront livrés en décembre 2011

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
<p><b>Structure</b> : Université du Havre <b>Contact</b> : Stéphane Lauwick</p>	<p><b>Structure</b> : Agence d'urbanisme de la Région Havraise et de l'estuaire de la Seine <b>Contact</b> : Jocelyne LEMARCHAND</p>	<p><b>Public visé</b> : Jeunes de 16 à 30 ans <b>Territoire</b> : Pays le Havre-Pointe de Caux <b>Parties prenantes</b> : Univ du Havre, Ville du Havre, Communauté de communes Caux-Estuaire, Mission locale Havre et agglomération, Université de Caen-Laboratoire ESO ass. CEREQ, Agence Urbanisme Région Havraise, Conseil de développement Pays la Havre Pointe de Caux Estuaire</p>

**PREVENTION DU DECROCHAGE SCOLAIRE DES LYCEENS ET APPRENTIS ET ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DES  
JEUNES EN RUPTURE EN MIDI-PYRENEES  
(AP1-434)**

**Présentation synthétique du dispositif**

L'expérimentation consiste dans la prévention des risques de rupture en 1<sup>ère</sup> année de lycées professionnels et CFA et dans l'accompagnement vers l'emploi ou la formation des jeunes déjà décrochés. Depuis 2010, des actions auprès de 680 jeunes (suivis et témoins) issus des divers territoires de la région (urbain et rural) sont mises en œuvre. 2 types d'actions sont menés : ateliers de médiation scolaire pour 180 Lycéens et 60 apprentis en groupes expérimentaux et le suivi renforcé de 100 jeunes inscrits en Missions Locales depuis plus d'un an. Les actions reposent sur le développement de réseaux d'influences positives pour travailler sur la valorisation du jeune et lutter contre le phénomène de perte d'estime de soi.

**Point sur l'avancement du projet**

Un cadre général commun d'actions, une définition d'outils pédagogiques et une validation commune des critères pour les publics concernés ont été adoptés avec les référents de notre mouvement et les partenaires. Les actions sont en cours depuis mars 2010 avec une montée en puissance sur cette année scolaire. A ce jour, voici les effectifs entrés en expérimentation : 70 jeunes des missions locales, 45 jeunes en CFA et 90 Lycéens. Les 2<sup>ème</sup> cohortes sont prévues jusqu'à la fin de l'année scolaire et la fin complète des actions est prévue le 30 septembre 2011. Le point fort repéré dans l'ensemble des actions consiste dans la mise en œuvre d'une nouvelle dynamique scolaire ou d'insertion liée au développement d'actions partenariales destinées aux jeunes avec une création de réseau d'acteurs. De plus, il existe un intérêt notable des jeunes en rupture pour les formations en animation et le volontariat associatif.

**Point sur l'évaluation du projet**

L'évaluation va permettre de mettre à jour les trois éléments suivants :

- Identifier, à partir d'une analyse statistique multidimensionnelle, différents profils de décrocheurs scolaires au sein de chacune des populations de jeunes participants à l'expérimentation sociale (lycées professionnels, CFA et missions locales).
- Décrire, à partir d'une analyse quantitative et comparative (groupes témoins versus groupes expérimentaux), l'effet des actions menées par le porteur du projet sur les représentations des élèves décrocheurs scolaires potentiels (LP et CFA) et avérés (Missions locales). Les dimensions principales liées à l'étude des représentations concernent les variables suivantes : l'estime de soi, le sentiment de contrôle, le degré d'explicitation et de formalisation d'un projet scolaire et/ou professionnel.
- Comprendre, à partir d'une analyse qualitative des contextes dans lesquels s'actualise l'expérimentation sociale, les processus qui participent à l'évolution des représentations et des pratiques des jeunes décrocheurs scolaires.

A ce jour, les premiers profils de jeunes décrocheurs scolaires issus des CFA et des LEP ont été identifiés. Les résultats finaux seront disponibles à partir de juillet 2011. Nous disposerons dès lors de l'ensemble des données quantitatives (collectées à partir de questionnaires pré et post-expérimentation) et qualitatives (collectées à partir des entretiens et observations).

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
<p><b>Structure :</b> la Ligue de l'enseignement Midi-Pyrénées</p> <p><b>Contact :</b> Hervé Guégan</p>	<p><b>Structure :</b> UMR EFTS (ex-CREFI-T), université Toulouse II</p> <p><b>Contact :</b> Gwénaél Lefeuvre</p>	<p><b>Public visé :</b> Lycéens en 1<sup>ère</sup> année de LP apprentis en 1<sup>ère</sup> année de CFA, jeunes depuis plus d'un an à la Mission Locale</p> <p><b>Territoire :</b> Région Midi-Pyrénées</p> <p><b>Parties prenantes :</b> Ass. Rég. M. Locale, CFA 09 et 32, Rectorat de Toulouse, réseau Intérim Randstad</p>



**ASSURE TON ANNEE  
( AP1-452)**

**Présentation synthétique du dispositif**

Permettre à 160 jeunes décrocheurs de l'Education nationale, âgés de 16 à 20 ans, un retour en formation qualifiante (formation initiale, continue ou signature d'un contrat en alternance par la voie de l'apprentissage ou de la professionnalisation). Pour atteindre cet objectif, un dispositif, basé sur Tours et Bourges et combinant accompagnement et formation individualisée en entrée / sortie permanente, permet aux jeunes d'acquérir les pré-requis nécessaires pour intégrer durablement la formation qualifiante visée.

**Point sur l'avancement du projet**

Deux dispositifs identiques (Tours et Bourges) ont permis d'accueillir près de soixante jeunes. Le dispositif de Tours accompagne davantage de jeunes que celui de Bourges.

- Un taux de solution positive pour les jeunes de plus de 70%,
- L'accompagnement des jeunes par le référent est indispensable,
- Une action qui a permis d'affirmer la politique régionale de lutte contre le décrochage.

**Mais :**

- Nécessité de coordonner davantage les initiatives menées localement,
- Une compétence de tuteur, référent de parcours à conforter.

**Point sur l'évaluation du projet**

L'évaluation a atteint un stade avancé :

- Les groupes test et témoin sont constitués et le questionnaire est en cours de passation.
- Les bases de données sont collectées, leur exploitation sera mise en œuvre après résultats des questionnaires.
- Les entretiens avec les acteurs sont en cours pour évaluer ce dispositif original de coordination.

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<p><b>Structure :</b> CONSEIL REGIONAL DU CENTRE</p> <p><b>Contact :</b> Karine ADAMCZYK</p>	<p><b>Structure :</b> CENTRE ASSOCIÉ CÉREQ DE CAEN</p> <p><b>Contact :</b> Gérard BOUDESSEUL</p>	<p><b>Public visé :</b> jeunes décrocheurs de l'Education nationale, âgés de 16 à 20 ans.</p> <p><b>Territoire :</b> Bassins d'emplois de Tours et Bourges</p> <p><b>Parties prenantes :</b> GRETA, MGI, Réseau des ML /PAIO</p>

**OBSERVATOIRE D’ACTION DU DECROCHAGE SCOLAIRE  
(AP1-456)**

**Présentation synthétique du dispositif**

Afin de lutter contre le décrochage, la Communauté Urbaine d’Arras a mis en place un dispositif intitulé « **Cartes en main pour Rebondir** ». Composé de plusieurs instances, ce dispositif vise plusieurs objectifs :

1. Créer un observatoire du décrochage sur le territoire de la Communauté Urbaine d’Arras,
2. Animer le réseau d’acteurs locaux autour de la problématique du jeune en créant une réelle dynamique autour du décrochage,
3. Proposer au jeune « décroché/décrocheur », un plan personnalisé d’actions établi avec l’expertise de partenaires spécialisés, l’importance étant de resituer le jeune dans un processus dynamique et réactif, en le rendant acteur de son parcours, tout en prenant en compte sa propre histoire,
4. Effectuer une veille sur l’ensemble des outils et dispositifs pouvant concourir à lutter contre le décrochage et ainsi créer une véritable « boîte à outils » mise à disposition des acteurs locaux puis à plus longue échéance du grand public,
5. Permettre aux acteurs de terrain des échanges de pratiques, de réflexion et permettre l’innovation en termes d’actions complémentaires.

**Point sur l’avancement du projet**

1. La mise en place de la dynamique de réseau est effective,
  2. Les instances de travail de « Cartes en main pour Rebondir » sont entrées dans la phase opérationnelle.
- Les points forts : Les professionnels adhèrent à la démarche, le réseau continue de s’élargir  
L’élargissement de la cible des jeunes : il ne s’agit plus de jeunes uniquement en cours de décrochage scolaire mais le dispositif s’est étendu aux jeunes isolés, sorti de tout dispositif d’accompagnement.  
L’accompagnement se veut plus appuyé, avec la réelle volonté d’un potentiel raccrochage dans les 6 mois maximum suivant la prise en charge.
- Les points faibles :  
Le dispositif, s’il est complet, s’avère chronophage pour les partenaires.

**Point sur l’évaluation du projet**

- L’expérimentation vise à améliorer la prise en charge des jeunes décrochés et décrocheurs. Dans le cadre de cette expérimentation, la mise en réseau des acteurs apparaît comme un élément déterminant. L’évaluation traduit ces deux axes : d’une part, elle cherche à vérifier que l’expérimentation est efficace pour répondre aux problèmes posés et d’autre part si elle permet une meilleure synergie entre les acteurs concernés. L’évaluation a donc pour objectif de répondre aux questions suivantes : Est-ce que le dispositif répond aux causes du décrochage scolaire ? Est-ce que les partenaires ont une meilleure connaissance des dispositifs de lutte contre le décrochage ? Est-ce que ce dispositif a permis un raccrochage (scolaire et/ou institutionnel) des jeunes ? Est-ce que le dispositif a permis une meilleure cohérence et continuité dans le parcours des jeunes ? Est-ce que le dispositif a permis de décroisser certains dispositifs
- Le calendrier prévisionnel pour 2011 est le suivant : Juin 2011 : Bilan intermédiaire quantitatif. Les éléments statistiques seront recueillis progressivement tandis que les premiers éléments qualitatifs seront réalisés mais n’engendreront pas de bilan. Décembre 2011 : Bilan final quantitatif et qualitatif - L’ensemble des données sera analysée et fera l’objet du bilan final

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<b>Structure</b> : Communauté Urbaine d’Arras <b>Contact</b> : Antoine Six	<b>Structure</b> : Multicité <b>Contact</b> : Michel Bouchaert	<b>Territoire</b> : Communauté Urbaine d’Arras

**CREATION DE DEUX PLATEFORMES DE REPERAGE ET DE SUIVI DES JEUNES DECROCHEURS  
(AP1-492)**

**Présentation synthétique du dispositif**

Un dispositif territorialisée de coordination des acteurs de l'éducatif et de l'insertion sociale et professionnelle. Mis en œuvre de 2 plates-formes animée par les Missions Locale. Le rôle : repérer et accompagner des jeunes 16-25 ans. Le dispositif vise à :

- ⇒ Favoriser le repérage et l'accès aux dispositifs d'insertion.
- ⇒ Réduire le nombre de jeunes qui échappent aux dispositifs d'insertion.
- ⇒ Adapter l'accompagnement des jeunes les moins qualifiés et les plus éloignés des dispositifs.
- ⇒ Favoriser les solutions transversales pour accompagner les jeunes vers une insertion durable.

**Point sur l'avancement du projet**

620 jeunes repérés sur les 2 sites, 170 jeunes entrés dans le dispositif (103 pour Paris Est, 67 pour Paris centre)

Création d'outils méthodologiques : tableau de bord de suivi des parcours, de partage de l'information entre partenaires et d'analyse des besoins du public.

Au plan local : actions communes et protocoles bilatéraux en cours de formalisation (Mission Locale/ Services Sociaux Départementaux Polyvalents). Emergence d'un partenariat Missions Locales/Education Nationale via les Groupes d'Aide à l'Insertion pour articuler les dispositifs d'insertion...

Difficultés méthodologique de repérage des publics, contraintes temporelle et d'évaluation du dispositif.

**Point sur l'évaluation du projet**

L'évaluation permettra de décrire les effets de l'expérimentation en termes :

- De dynamisation et de structuration du partenariat et d'évolution des pratiques professionnelles, notamment en matière de repérage et de suivi des jeunes décrocheurs.
  - ⇒ Méthode : deux vagues d'entretiens auprès de 20 acteurs (2010 et 2011).
- D'insertion professionnelle et / ou de qualification des jeunes intégrés aux plateformes.
  - ⇒ Méthode : tableau de bord rempli mensuellement par les conseillers Mission Locale + deux enquêtes auprès des jeunes conduites par le CRÉDOC (2010 et 2011).

Résultats préliminaires : premier point d'avancement réalisé en septembre 2010.

Résultats finaux : début 2012.

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<p><b>Structure :</b> Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé de Paris</p> <p><b>Contact :</b> Catherine Trombetta</p>	<p><b>Structure :</b> CREDOC</p> <p><b>Contact :</b> aldeghi@credoc.fr</p>	<p><b>Public visé :</b> 16-25 ans de niveau V non validé et infra</p> <p><b>Territoire :</b> 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissement</p> <p><b>Parties prenantes :</b> Missions Locales Paris Centre et Paris Est</p>

« LUTTER CONTRE LE DECROCHAGE »

AP1- N°494

**Présentation synthétique du dispositif**

- Généralisation du dispositif de plates-formes expérimentées depuis 2007 à l'ensemble des bassins, qui vise à repérer et accompagner les jeunes sortis de formation initiale sans diplôme, issus de l'éducation nationale, de l'apprentissage et des établissements agricoles
- développement d'une application informatique web, permettant à chaque acteur, selon des droits différenciés, la saisie des jeunes sortis et le suivi des propositions émises et validées par la plate-forme et de leur mise en œuvre.
- l'outil permettra également la communication entre les acteurs et le suivi statistique au niveau du bassin, du département et de la région.

**Point sur l'avancement du projet**

- les plateformes sont opérationnelles avec un outil informatique provisoire local non communiquant pour la gestion des dossiers.
- L'application informatique web est en cours de test et devrait être mise en œuvre fin mai. Le développement des modules statistiques sera réalisé ensuite. Une phase d'information et de formation des acteurs est prévue.
- Points forts : les partenariats entre les réseaux institutionnels.
- Difficultés : l'harmonisation des procédures dans les différents territoires pour fonctionner avec un outil commun ; les difficultés techniques du développement.

**Point sur l'évaluation du projet**

- L'évaluation comporte deux grands aspects :
    - Le suivi de la coopération entre les acteurs impliqués montre une forte intensité de travail collectif
    - Les indicateurs de suivi des jeunes une fois signalés en comparant les entrants/sortants dans le dispositif et son efficacité d'une année sur l'autre sont en cours de construction ;
- La typologie des zones d'emploi pour anticiper les contextes socio-économiques les plus défavorables aux jeunes est en phase d'achèvement. Ces éléments de contexte demeurant centrés sur le tissu économique, l'emploi et le niveau de qualification, une seconde typologie est en cours d'élaboration dont la vocation est de serrer au plus près les risques sociaux de décrochage. Cette typologie est plus centrée sur les conditions de vie des familles et leur niveau de revenu. Afin d'être utile au FEJ, elle est étendue à la France entière.-

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<p><b>Structure :</b> Rectorat de CAEN</p> <p><b>Contact :</b> CSAIO : Martial SALVI</p>	<p><b>Structure :</b> CENTRE ASSOCIÉ CÉREQ DE CAEN</p> <p><b>Contact :</b> Gérard BOUDESSEUL</p>	<p><b>Public visé :</b> l'accompagnement des jeunes sortis de la FI sans diplôme.</p> <p><b>Territoire :</b> Basse-Normandie</p> <p><b>Parties prenantes :</b> Rectorat, Région, DRAF, DIRECCTE</p>

**DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE PSYCHOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL  
(AP DOM1-07)**

**Présentation synthétique du dispositif**

Le DASCOPP est un dispositif qui vise l'accompagnement de jeunes scolarisés et une aide à l'insertion des jeunes sortis prématurément du système scolaire. La mise en œuvre de ces objectifs s'articule autour de trois actions : le soutien scolaire individualisé (SSI), le suivi social et psychologique à travers la Cellule d'Aide et d'Accompagnement (CAA) et le Module de Représentation à l'Examen et à l'Insertion Professionnelle (MOREIP). L'aspect innovant du DASCOPP est la prise en compte, sur le même site, d'un public scolarisé (élèves du lycée Agricole) et d'un public non scolarisé (stagiaires du Centre de Formation d'Apprentis Agricole ou CFAA) en situation d'échec scolaire et présentant des difficultés sociales et psychologiques.

**Point sur l'avancement du projet**

La phase opérationnelle a débuté au mois de septembre 2010, et s'est bien déroulée dans l'ensemble. Les points forts ont été : la satisfaction et la régularité des élèves du SSI, la bonne coordination entre les intervenants et les acteurs sur l'action du CAA, et, en ce qui concerne le MOREIP, une formation individualisée, adaptée aux besoins et aux demandes des stagiaires, ainsi qu'un bon accueil et bonne adaptation de ces derniers au dispositif, témoignant d'une réelle motivation et de leur responsabilité. Les difficultés rencontrées ont été, d'une part, au démarrage du SSI, une perception erronée de certains élèves, et d'autre part un dysfonctionnement administratif qui a retardé le paiement des salaires des intervenants. La réponse rapide apportée par l'équipe en charge du DASCOPP a permis d'apprécier sa réactivité.

**Point sur l'évaluation du projet**

L'évaluation doit permettre, d'une part, de mesurer la satisfaction des usagers du DASCOPP vis-à-vis du dispositif et dans leurs relations avec les formateurs et personnes chargées de la mise en œuvre, et de recueillir des suggestions d'amélioration ; d'autre part, de permettre de mesurer, en termes d'activité et de résultats, l'atteinte des objectifs fixés par action. La collecte des données quantitatives et qualitatives relatives à l'activité a commencé dès septembre et se poursuit pendant les trois trimestres de scolarité, grâce aux outils de suivi et d'évaluation conjointement développés par l'évaluateur et le CPE coordinateur du DASCOPP. C'est pendant la première quinzaine d'avril que doit avoir lieu l'enquête de satisfaction des utilisateurs et intervenants du dispositif. Les premiers résultats sont attendus pour la première quinzaine de mai et les derniers résultats (indicateurs d'impact dont les taux de réussite au bac pro) pour la dernière semaine de juin, juste avant la remise de la note d'étape finale.

Porteur du projet	Evalueur	Divers
<p><b>Structure :</b> LEGTA</p> <p><b>Contact :</b> JL BANAIAS</p>	<p><b>Structure :</b> CAHETEL Consulting</p> <p><b>Contact :</b> A. MAUGIR</p>	<p><b>Public visé :</b> élèves en échec scolaire</p> <p><b>Territoire :</b> GUADELOUPE</p> <p><b>Parties prenantes :</b> Association CERF, Fédération des parents d'élèves, Collectivité territoriale : Conseil régional</p>

**« TRACE TA ROUTE »  
(APDOM1-25)**

**Présentation synthétique du dispositif**

Projet de remobilisation pour raccrocher le jeune scolarisé ou déscolarisé : il s'agit d'accueillir le jeune en sollicitant l'implication de sa famille, d'évaluer ses habilités, de le conseiller et l'orienter et d'organiser des ateliers de raccrochage au travers d'une plateforme vocationnelle. Ainsi, remobilisé par un réseau de professionnels et orienter, il peut construire un projet de vie et une stratégie de raccrochage : tracer sa route !

**Point sur l'avancement du projet**

Accompagnement de 54 jeunes en 2010 : 1ère cohorte en Mai 2010 de 14 jeunes de 16-18 ans orientés par La mission Locale et l'APMS, et une 2nd cohorte en octobre de 40 jeunes de 11-16 ans orientés par 2 collègues.

**Points forts** : partenariat actif et riche, disponible et à l'écoute

**Difficultés** : repérage et mobilisation des 16-18 ans déscolarisés, mobilisation des financeurs locaux lente, inadéquation des temps impartis pour l'accompagnement des scolarisés, public avec des problématiques lourdes.

**Point sur l'évaluation du projet**

- Il s'agit in fine de pouvoir répondre au questionnement suivant :

1. La mise en place du dispositif a-t-elle permis d'apporter une valeur ajoutée aux politiques et dispositifs de droit commun en matière de remobilisation éducative et sociale portés par chacun des partenaires impliqués ?
2. La mise en place du parcours et ses cinq phases a-t-elle permis une évolution des pratiques professionnelles des acteurs impliqués, en particulier en termes de renforcement du suivi personnalisé, du travail sur le projet scolaire et professionnel et de relation aux parents ?
3. Quel est l'impact observable du passage par les différentes phases de l'accompagnement au regard des objectifs individuels définis tant pour les élèves, les autres jeunes que pour les parents ?

Le nombre de jeunes (16/18 ans) attendu et intégré dans le dispositif reste inférieur aux prévisions (14 sur 30). Ce constat est révélateur d'une défaillance générale du système de prise en charge des jeunes de cette tranche d'âge. Ainsi, une part non négligeable des jeunes sortis du système scolaire classique, ne se retrouve pas dans les fichiers de la Mission Locale qui n'a pu en fin de compte orienter qu'une dizaine de jeunes répondants réellement au profil recherché.

**Sur cette première cohorte, il faut retenir que:**

- Tous les jeunes, à l'exception d'un seul, ont défini leur projet professionnel et ont entrepris les démarches en vue de sa réalisation.
- Le regard des parents vis-à-vis des jeunes a changé.
- L'autonomisation recherchée semble tout au moins pour ALOA fonctionner puisqu'en dehors des étapes de suivis (3 mois, 6 mois, 1 an) les sollicitations des jeunes sont limitées.

Sur la 2<sup>ème</sup> cohorte, les résultats de l'évaluation vont intervenir à l'issue de l'expérimentation, fin avril.

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
<b>Structure</b> : ALOA FORMATION  <b>Contact</b> : Mme Sylvana DINTIMILLE	<b>Structure</b> : E.C.D.ANTILLES  <b>Contact</b> : Mr Berté BONNAIRE	<b>Public visé</b> : 120 Jeunes de 11-18 ans (collèges, Mission Locale et associations)  <b>Territoire</b> : LE ROBERT (972)  <b>Parties prenantes</b> : Rectorat, CAF, Ville, REAAP, Département, Entreprises et associations.

**PARTICIPATION ET EVALUATION DU PROGRAMME COUP DE POUCE CLE  
(HAP-2)**

**Présentation synthétique du dispositif**

- Eviter le premier échec des débuts de scolarité en aidant les enfants à réussir leur apprentissage en lecture et en aidant leurs parents à tenir leur place en tant que parents d'élèves.
- S'adresse à des enfants qui ne bénéficient pas, en dehors de l'école, d'un soutien adéquat pour réussir leur apprentissage.
- Cinq enfants de cours préparatoire, pris en charge par un animateur formé, selon un protocole de séance très précis.
- L'Apfée aide à la mise en place, forme les animateurs, accompagne le dispositif, traite une enquête d'opinion des acteurs.

**Point sur l'avancement du projet**

- Les clubs ont été mis en place dans 269 villes pour plus de 9 600 enfants dont 40 villes et 590 enfants dans les académies de Créteil, Versailles et Lille dans le cadre de clubs cofinancés par le FEJ et l'accompagnement éducatif.
- Parfois un peu de retard par rapport au calendrier habituel, dans les clubs cofinancés FEJ-AE.
- Quelques difficultés ponctuelles selon les sites.

**Point sur l'évaluation du projet**

- L'évaluation quantitative porte sur 109 écoles dont deux tiers démarrent des clubs cette année et un tiers l'année prochaine, la répartition étant le résultat d'un tirage au sort effectué en début d'année. L'évaluation comparera les résultats en lecture dans les deux groupes d'écoles à la fin de l'année (à partir de tests standardisés conçus par la DEPP), ainsi que des mesures de l'implication des parents. Par ailleurs, un questionnaire soumis aux écoles permettra de connaître les ressources mobilisées par les écoles, avec et sans clubs, pour intensifier l'aide à l'apprentissage de la lecture en CP. (Clubs cofinancés FEJ-AE).
- L'évaluation qualitative (20 clubs, territoire national) porte sur le fonctionnement du dispositif, d'un double point de vue :
  - Evaluation de la cohérence externe : jugement de la plus-value et de l'originalité du dispositif en comparaison aux autres dispositifs existants dans le système local ;
  - Evaluation de la cohérence interne : qualification des plus values du club et de son fonctionnement par les acteurs eux-mêmes (les enfants, les parents, les enseignants).

Porteur du projet	Evaluateur	Divers
<p><b>Structure :</b> Apfée (association pour favoriser l'égalité des chances à l'école)</p> <p><b>Contact :</b> Annie Fabre</p>	<p><b><u>Evaluation quantitative</u></b>  <b>Structure :</b> Ecole d'économie de Paris/ JPAL  <b>Contact :</b> Bastien Michel</p> <p><b><u>Evaluation qualitative</u></b>  <b>Structure:</b> ACADIE  <b>Contact :</b> Stéphanie Morel  <b>Téléphone :</b>  <b>Email :</b></p>	<p><b>Public visé :</b> enfants de CP</p> <p><b>Territoire :</b> national</p> <p><b>Parties prenantes :</b> Education nationale, municipalités</p>